

# Rapport annuel

2025  
2026



Société d'inclusion  
économique et sociale

Ensemble Pour vaincre  
Overcoming la pauvreté  
Poverty Together

La Société d'inclusion économique et sociale (SIES)  
Rapport annuel 2025-2026

440, rue King – pièce 423  
Case postale 6000  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)  
E3B 5H1  
Canada  
[www.gnb.ca/pauvreté](http://www.gnb.ca/pauvreté)

Septembre 2026

Imprimé (bilingue) : 978-1-4605-4831-8  
PDF (français) : 978-1-4605-4833-2  
PDF (anglais) : 978-1-4605-4832-5

Imprimé au Nouveau-Brunswick

## Équipe de la SIES

### Stéphane Leclair

Chef de la direction

### Michelle Smith

Directrice des politiques et des initiatives stratégiques

### David Porter *(jusqu'en juin 2025)*

### HarleyAnn Siddall *(à compter de juillet 2025)*

Analyste en matière de politiques et de recherche

### Catherine Evans

Adjointe administrative

### Marc Gosselin *(jusqu'en juin 2025)*

### Valentin Boinitski *(à compter de mai 2026)*

Directeur des communications et de projets spéciaux

### Edith Morin *(juillet 2025 - mars 2026)*

Directrice des communications et de projets spéciaux

### Hélène Hébert

Directrice des partenariats stratégiques

### Vanessa Levesque

Coordonnatrice de projets spéciaux

## Conseil d'administration

### Présidence

#### Jim Mehan *(jusqu'en mai 2026)*

#### Dan Mills *(à compter de mai 2026)*

Sous-ministre du Développement social

### Coprésidence

#### L'honorable Cindy Miles

Ministre responsable

#### Jean Allain

Secteur sans but lucratif

#### Shelley Clayton

Citoyenne

#### Michel Guitard

Secteur des affaires

### Secteur des affaires

#### Kevin Darling

#### Ashley King

### Secteur gouvernemental

#### L'honorable Aaron Kennedy

Ministre des Gouvernements locaux et ministre responsable de Service Nouveau-Brunswick

#### L'honorable David Hickey

Ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick

### Opposition officielle

#### Margaret Johnson

### Personnes citoyennes

#### Juliette Breau

#### Paul Levesque

#### Mary Lesage

#### Melissa Gillis

#### Mark LeBlanc

### Secteur sans but lucratif

#### Germaine Guimond

#### Holley Brown Bear

## Coordonnées

### Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick

Place Kings, 440, rue King – pièce 423

C.P. 6000 Fredericton, NB E3B 5H1

Téléphone : 506 444-2977

Sans frais : 1 888 295-4545

Télécopieur : 506 444-2978

esic-sies@gnb.ca

www.gnb.ca/pauvrete

# Lettres d'accompagnement

## De la ministre à la Lieutenante-gouverneure

**L'honorable Louise Imbeault**  
**Bureau de la Lieutenante-gouverneure du Nouveau-Brunswick**

Madame la Lieutenante-gouverneure,

Conformément au paragraphe 28(1) de la Loi sur l'inclusion économique et sociale, j'ai l'honneur de vous présenter, à titre de ministre responsable de la Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick, le rapport annuel des activités de la Société pour la période du 1er avril 2025 au 31 mars 2026.

Je vous prie de recevoir l'assurance de ma très haute considération,



L'honorable Cindy Miles  
Ministre responsable de la Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick

---

## Du président à la ministre

**L'honorable Cindy Miles**  
**Ministre responsable de la Société d'inclusion économique et sociale du**  
**Nouveau-Brunswick**

Madame,

Je suis heureux de vous soumettre le rapport annuel de la Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick pour l'exercice financier du 1er avril 2025 au 31 mars 2026.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,



Dan Mills

# Table des matières

|                                                                  |    |
|------------------------------------------------------------------|----|
| Message de la ministre .....                                     | 5  |
| Message de la coprésidence.....                                  | 6  |
| Mandat .....                                                     | 9  |
| Structure de gouvernance et des effectifs de la SIES.....        | 10 |
| Contexte historique .....                                        | 11 |
| <i>Ensemble pour vaincre la pauvreté 4</i> .....                 | 12 |
| Réseaux d'inclusion communautaire .....                          | 14 |
| Mise à jour sur les projets et les initiatives .....             | 21 |
| Progrès des 16 mesures prioritaires .....                        | 36 |
| Résumé des activités de recrutement .....                        | 43 |
| Langues officielles .....                                        | 43 |
| <i>Faits saillants d'Ensemble pour vaincre la pauvreté</i> ..... | 44 |
| États financiers.....                                            | 50 |

# Message de la ministre

À titre de ministre responsable de la Société d'inclusion économique et sociale (SIES), je suis heureuse de rendre compte des activités de la Société pour l'exercice financier 2025-2026.

L'exercice 2025-2026 a été la première année complète d'Ensemble pour vaincre la pauvreté 4 : Le plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick 2025-2030. Issu d'un vaste processus de mobilisation publique, le plan de la SIES reflète les expériences et les priorités de la population, notamment l'urgence d'agir sur l'abordabilité.

De nombreuses personnes et familles subissent la hausse des coûts et peinent à joindre les deux bouts. Les mesures visant à améliorer l'abordabilité augmentent considérablement la santé, la stabilité, les possibilités et la participation communautaire, tout en réduisant la pauvreté dans la province.

Cette année, notre gouvernement a pris des mesures concrètes pour alléger les pressions financières. Nous avons réduit les factures d'électricité de 10 % et plafonné l'augmentation des loyers afin d'aider les locataires à gérer les coûts liés au logement. Nous avons soutenu les banques alimentaires et collaboré étroitement avec Nourrir NB à l'élaboration d'un modèle de financement prévisible et durable à long terme. Notre gouvernement continue aussi de construire des logements publics accessibles pour aider les personnes vulnérables à vivre dans des milieux stables. Ce travail répond aux pressions immédiates auxquelles les personnes sont confrontées tout en reconnaissant l'importance du soutien offert par les organismes.

Des investissements essentiels ont aussi été consacrés aux jeunes qui sont ou ont été pris en charge. Près de 1,2 million de dollars ont été investis afin de renforcer le programme des Services d'engagement aux jeunes et jeunes adultes, notamment grâce à une augmentation de 19 % de l'aide financière mensuelle versée aux personnes de 16 à 26 ans. De plus, 104 personnes ont reçu la Bourse d'études du Nouveau-Brunswick pour les jeunes pris en charge, qui réduira les obstacles financiers aux études.

Le plan Ensemble pour vaincre la pauvreté n'est pas une initiative gouvernementale, c'est un plan créé par et pour la population du Nouveau-Brunswick. La réussite de ce plan repose sur la collaboration entre les personnes citoyennes, les entreprises, les organismes sans but lucratif et le gouvernement. Toutefois, nous devons continuer à placer les personnes ayant une expérience vécue au cœur de notre travail. Notre gouvernement élabore un cadre sur l'abordabilité pour orienter les travaux des différents ministères et cibler les enjeux qui comptent le plus pour la population. Nous sommes déterminés à réduire les fardeaux financiers, à renforcer le soutien et à bâtir une province sûre où chaque personne peut s'épanouir. Je remercie les réseaux d'inclusion communautaire et les commissions de services régionaux de leur leadership partout dans la province, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué au plan Ensemble pour vaincre la pauvreté. Votre dévouement, vos connaissances et votre collaboration sont essentiels au succès continu de cette initiative.



L'honorable Cindy Miles  
Ministre responsable de la Société d'inclusion économique et sociale

# Message de la coprésidence

Nous sommes reconnaissants de l'occasion de faire le bilan de l'exercice écoulé et des progrès réalisés dans le cadre d'Ensemble pour vaincre la pauvreté.

L'exercice financier 2025-2026 a marqué la première année complète de mise en œuvre d'Ensemble pour vaincre la pauvreté 4 (EVP4). La Société d'inclusion économique et sociale (SIES), les réseaux d'inclusion communautaire (RIC), les commissions de services régionaux (CSR) et leurs nombreux partenaires ont commencé à concrétiser les 16 mesures prioritaires du plan par des initiatives, des partenariats et des structures à l'échelle régionale qui orienteront les travaux au cours des cinq prochaines années.

Le conseil d'administration de la SIES est heureux de souligner les progrès réalisés dans les domaines suivants :

## **Mise en œuvre régionale d'EVP4 par l'entremise des RIC et des CSR**

Les 12 RIC ont élaboré et soumis des plans régionaux en lien avec EVP4. Ces plans reflètent les besoins, les forces et les priorités propres à chaque région, tout en contribuant aux objectifs provinciaux plus vastes de réduction de la pauvreté et d'accroissement de l'inclusion économique et sociale.

La SIES a appuyé ce travail au moyen de rencontres régulières, de formations, de séances d'information et d'occasions permettant aux partenaires régionaux d'échanger des connaissances et de tisser des liens. Trente-neuf projets à l'échelle provinciale ont été approuvés lors de la deuxième ronde de financement du Programme d'action communautaire. Ces projets démontrent le rôle important que jouent les collectivités pour cerner les défis locaux et élaborer des solutions fondées sur leurs propres ressources et leur expérience.

## **Transport communautaire**

L'accès à des services de transport abordables, accessibles et fiables demeure essentiel à l'inclusion économique et sociale, particulièrement dans les collectivités rurales.

Au cours de l'exercice financier, la SIES a offert aux CSR la possibilité de présenter des demandes de financement pluriannuel pour le transport communautaire afin de favoriser la croissance et l'accessibilité à long terme des services régionaux. Neuf projets visant le transport accessible ont été approuvés.

Les fournisseurs de services de transport communautaire ont également poursuivi leur transition vers la plateforme Blaise, qui vise à améliorer la coordination dans l'ensemble de la province. Le lancement et l'expansion du service de transport en commun FlexGo dans les régions Chaleur et Nord-Ouest ont constitué un autre excellent exemple de collaboration régionale. De nouveaux véhicules et des outils de réservation améliorés ont contribué à étendre la portée du service et à rendre le transport plus accessible à la population.

## **L'économie sociale au service de la sécurité alimentaire et du logement abordable**

Les initiatives d'économie sociale ont continué de constituer un outil important pour faire progresser plusieurs priorités d'EVP4, tout en renforçant les capacités des organismes communautaires.

En partenariat avec la SIES, le Centre Pond-Deshpande de l'Université du Nouveau-Brunswick a offert aux RIC et aux CSR des 12 régions une formation sur le renforcement des collectivités grâce à l'économie sociale. D'autres formations ont également été prévues pour les organismes communautaires de partout dans la province.

Le Fonds pour l'économie sociale, administré par la CBDC Chaleur, a appuyé des initiatives novatrices liées à la sécurité alimentaire et au logement abordable. Parmi celles-ci figuraient des projets axés sur la production alimentaire locale, l'accès à des aliments abordables, le logement accessible et communautaire ainsi que le renforcement des capacités en finance sociale. Ces initiatives montrent comment les organismes communautaires peuvent adopter des approches entrepreneuriales pour répondre à des besoins sociaux urgents et bâtir des services plus durables.

### **Comité consultatif sur le secteur sans but lucratif**

Un secteur sans but lucratif solide et viable est essentiel pour bâtir des communautés inclusives et offrir des services qui répondent aux besoins locaux.

Au cours de l'exercice financier 2025-2026, la SIES a créé le Comité consultatif sur le secteur sans but lucratif afin de faire progresser la mesure prioritaire 16 d'EVP4. Le Comité réunit 12 personnes dirigeantes possédant une expertise dans les domaines du secteur sans but lucratif, du développement communautaire et de l'économie sociale. Il a tenu sa réunion inaugurale en septembre 2025 et s'est réuni régulièrement pendant le reste de l'exercice.

Le Comité a commencé à cerner les priorités et à créer des groupes de travail chargés d'évaluer l'état du secteur, d'élaborer une stratégie provinciale sur l'entreprise sociale et de renforcer la collaboration entre le gouvernement et les organismes sans but lucratif. Son mandat consiste également à conseiller la SIES et son conseil d'administration sur des stratégies visant à améliorer la viabilité, la visibilité et l'incidence du secteur, et à explorer les possibilités d'approvisionnement et de partenariat avec le gouvernement provincial.

En créant un forum officiel de consultation et de collaboration, le Comité contribue à ce que l'expérience et les points de vue des organismes sans but lucratif orientent les efforts visant à renforcer le secteur partout au Nouveau-Brunswick.

### **Comité consultatif sur la sécurité du revenu**

EVP4 reconnaît que la sécurité du revenu est complexe et que des solutions durables nécessitent un examen rigoureux, de la collaboration et de la participation de personnes aux points de vue divers.

Au cours de l'exercice, la SIES a créé le Comité consultatif sur la sécurité du revenu. Ses dix membres réunissent un éventail de connaissances professionnelles, de perspectives sectorielles et d'expériences vécues. Le Comité a tenu sa première réunion en janvier 2026. Son mandat comprend l'examen d'options de congés de maladie payés pour les personnes occupant des emplois à faible salaire, l'amélioration des liens avec les programmes et les prestations, l'examen des seuils d'admissibilité aux programmes et l'étude d'une éventuelle prestation transitoire de revenu garanti pour les personnes de 60 à 65 ans vivant sous le seuil de pauvreté.

La création de ce Comité établit un forum multisectoriel structuré pour élaborer des recommandations concrètes visant à améliorer la sécurité du revenu des personnes néo-brunswickoises.

## **Amélioration de l'accès aux prestations et aux services axés sur les personnes**

Les programmes et les prestations ne peuvent améliorer la vie des gens que si ces derniers les connaissent et peuvent y accéder sans obstacles inutiles.

La SIES et ses partenaires ont poursuivi la préparation et la promotion du programme Obtenez vos prestations ainsi que des Super comptoirs du Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt. Ces comptoirs aident les personnes à faible revenu à produire gratuitement leur déclaration de revenus et à accéder aux prestations auxquelles elles pourraient être admissibles.

Le travail s'est également poursuivi avec les partenaires communautaires et fédéraux afin de mieux faire connaître le Régime enregistré d'épargne-invalidité et de diffuser l'information directement dans les communautés. La SIES a continué d'appuyer la promotion de 211NB et a collaboré avec des partenaires provinciaux, fédéraux, municipaux et communautaires pour cerner les obstacles qui empêchent les gens d'accéder aux services.

Ces efforts reflètent un principe important d'EVP4 : les services devraient être compréhensibles, accessibles et offerts de manière à respecter la dignité des personnes et à les joindre là où elles se trouvent.

--

Une grande partie du travail entrepris en 2025-2026 a porté sur la mise en place des partenariats, des plans régionaux, des comités consultatifs et des outils de mise en œuvre nécessaires pour appuyer EVP4 pendant les cinq années du plan. Ces fondations sont essentielles à l'obtention de résultats concrets et mesurables.

La participation continue des personnes citoyennes, y compris celles ayant une expérience vécue de la pauvreté, ainsi que du secteur sans but lucratif, du secteur des affaires et du secteur gouvernemental demeure la plus grande force d'Ensemble pour vaincre la pauvreté. La nature collaborative et non partisane de l'initiative continue de la rendre unique.

Nous félicitons les 12 RIC et les 12 CSR pour leur engagement et leur leadership. Ils continuent de rassembler les personnes résidentes, les organismes, les entreprises et les gouvernements afin de cerner les priorités régionales, de renforcer les capacités communautaires et d'améliorer la qualité de vie de la population du Nouveau-Brunswick.

Nous remercions également les partenaires de la SIES et les membres de son conseil d'administration, qui représentent les quatre secteurs et consacrent leur temps, leurs connaissances et leurs points de vue à ce travail important.

Enfin, nous reconnaissons les efforts soutenus, le professionnalisme et l'engagement de l'équipe dévouée d'employés de la SIES. Nous avons hâte de miser sur les progrès réalisés pendant la première année d'EVP4 et de continuer à travailler ensemble pour bâtir un Nouveau-Brunswick plus inclusif.

## **La coprésidence**

Jean Allain  
Shelley Clayton  
Michel Guitard  
L'honorable Cindy Miles

# Mandat

La prévention et la réduction de la pauvreté au Nouveau-Brunswick sont des enjeux des plus complexes. Les causes et les conséquences sont nombreuses, et il n'existe aucune solution universelle qui permette de prévenir ou d'éradiquer la pauvreté. Peu importe la définition utilisée pour caractériser la pauvreté, il s'agit d'un enjeu sur lequel chacun doit se pencher. La collaboration de chaque membre de notre société est indispensable pour que chaque personne néo-brunswickoise ait l'occasion d'atteindre son potentiel.

C'est à la suite d'un vaste processus d'engagement par le biais de dialogues publics avec les personnes néo-brunswickoises de tous les milieux que le premier plan de réduction de la pauvreté de la province, *Ensemble pour vaincre la pauvreté : le plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick 2009-2014* (EVP1), a été élaboré. La Société d'inclusion économique et sociale (SIES) a été établie pour mettre en œuvre et gérer cette façon unique d'aborder la question de la pauvreté au Nouveau-Brunswick.

## **La SIES a été établie afin :**

- d'assurer la mise en œuvre du plan EVP ainsi que l'élaboration et l'adoption de tout autre plan d'inclusion économique et sociale;
- de coordonner et d'appuyer les RIC dans l'élaboration de leurs plans régionaux et la réalisation des objectifs du plan provincial énoncés dans leurs plans régionaux;
- de gérer le Fonds de l'inclusion économique et sociale créé en vertu de l'article 29 de la *Loi sur l'inclusion économique et sociale*; et
- d'exercer les autres fonctions ou activités qu'autorisent ou exigent la *Loi* ou les règlements ou qu'ordonne le lieutenant-gouverneur en conseil.

De plus, la *Loi sur l'inclusion économique et sociale* stipule qu'un nouveau plan d'inclusion économique et sociale doit être adopté tous les cinq ans par l'entremise d'un processus d'engagement public mené par la SIES. Un deuxième plan, *Ensemble pour vaincre la pauvreté : le plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick 2014-2019* (EVP2), a été élaboré et mis en œuvre en s'appuyant sur le succès d'EVP1. Le troisième plan, *Ensemble pour vaincre la pauvreté : le plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick 2020-2025* (EVP3), a été adopté en mars 2020 à la suite d'un processus d'engagement public exhaustif. Le quatrième plan, *Ensemble pour vaincre la pauvreté : le plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick 2025-2030* (EVP4), a été publié en février 2025.

La SIES est dirigée par un conseil d'administration. Le conseil d'administration s'est réuni à trois reprises en 2025-2026. Conformément à la *Loi sur l'inclusion économique et sociale*, le conseil a administré les activités et les affaires de la Société, y compris les questions financières et opérationnelles, ainsi que l'établissement de politiques et la surveillance des progrès réalisés dans le cadre d'EVP.

# Structure de gouvernance et des effectifs de la SIES



# Contexte historique

En octobre 2008, le gouvernement provincial a annoncé une initiative d'engagement du public qui offrait à la population du Nouveau-Brunswick la possibilité de participer aux efforts de réduction et de prévention de la pauvreté. Le gouvernement a décidé de faire participer toute la population à la recherche de solutions aux problèmes économiques et sociaux rattachés à la pauvreté.

Au terme d'un processus de consultation exhaustif auquel ont participé près de 2 500 personnes, dont des personnes vivantes ou ayant vécu dans la pauvreté ainsi que des personnes représentant le secteur sans but lucratif, le milieu des affaires, le gouvernement provincial et l'opposition officielle, le plan *Ensemble pour vaincre la pauvreté* (EVP1) a été élaboré et adopté.

La Société d'inclusion économique et sociale (SIES) a ensuite été créée pour incuber, promouvoir et diriger le plan. L'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick a adopté la *Loi sur l'inclusion économique et sociale* pour soutenir le plan et les efforts de la Société dans sa mise en œuvre.

La *Loi* stipule que le plan doit être renouvelé tous les cinq ans à la suite d'un processus d'engagement public.

À l'automne 2013, la SIES a entrepris une deuxième initiative d'engagement du public, les Dialogues publics, qui a mené à la création d'un deuxième plan, *Ensemble pour vaincre la pauvreté 2014-2019* (EVP2).

Un autre processus d'engagement du public a eu lieu au printemps 2019, ce qui a permis de créer le troisième plan, *Ensemble pour vaincre la pauvreté 2020-2025* (EVP3). Ce troisième plan, qui comprend une nouvelle vision, a été présenté aux personnes néo-brunswickoises le 5 mars 2020.

Au printemps 2024, la SIES a mené le processus d'engagement du public qui a jeté les bases du quatrième plan, *Ensemble pour vaincre la pauvreté 4 : Le plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick 2025-2030* (EVP4), lancé le 19 février 2025.

L'exercice financier 2025-2026 a été la première année complète de mise en œuvre d'*Ensemble pour vaincre la pauvreté 4*.

# Ensemble pour vaincre la pauvreté 4

*Ensemble pour vaincre la pauvreté 4 (EVP4) : Le plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick 2025-2030* a été publié en février 2025, à la suite d'un processus d'engagement du public mené à l'échelle provinciale de janvier à avril 2024.

Ce renouvellement a constitué l'effort d'engagement le plus exhaustif mené par la SIES à ce jour. Il a rassemblé des personnes citoyennes (y compris des personnes ayant une expérience vécue de la pauvreté), des représentants d'organismes sans but lucratif, du secteur des affaires, du gouvernement, d'organismes communautaires et d'autres parties prenantes. Au total, près de 4 500 personnes participantes ont formulé plus de 42 000 commentaires qui ont contribué à façonner le plan.

## Objectifs

EVP4 s'inscrit dans la continuité des fondements établis par les trois plans précédents tout en répondant aux défis économiques et sociaux actuels relevés par la population du Nouveau-Brunswick.

Conformément à la Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté et au Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, l'objectif global d'EVP4 est de réduire la pauvreté d'au moins 50 % d'ici 2030. La SIES continuera de mesurer les progrès au moyen de la mesure du panier de consommation adoptée à l'échelle nationale et de l'année de référence 2015 du Canada.

## Domaines prioritaires

Au cours du processus d'engagement, les dix thèmes suivants sont ressortis comme les domaines nécessitant une attention prioritaire :

- Logement
- Transport
- Soutien du revenu
- Services de garde d'enfants
- Stigmatisation et discrimination
- Sécurité alimentaire
- Accès aux services de santé
- Coût de la vie
- Accès aux services publics et prestation de ceux-ci
- Inclusion communautaire

Les personnes participantes ont également proposé plus de 1 000 mesures potentielles. Après analyse des propositions et des discussions avec les représentants des quatre secteurs, seize mesures prioritaires mesurables ont été retenues et regroupées autour de trois piliers.

## **Pilier I - Besoins fondamentaux et bien-être**

1. Sécurité alimentaire
2. Transport
3. Services de garde d'enfants
4. Logement
5. Santé
6. Sensibilisation à la couverture des médicaments sur ordonnance

## **Pilier II - Sécurité du revenu**

7. Accès aux prestations
8. Littératie financière
9. Amélioration des conditions de travail pour la main-d'œuvre à faible revenu
10. Défis uniques auxquels sont confrontées les personnes en situation de handicap
11. Examen des seuils d'exemption des actifs pour les programmes et les services gouvernementaux
12. Création d'un comité consultatif sur la sécurité du revenu

## **Pilier III - Amélioration de la prestation de services axés sur les gens**

13. Réduction des obstacles à un meilleur accès
14. Possibilités de formation à la sensibilisation
15. Soutien accru aux jeunes qui ont atteint l'âge de quitter la tutelle du ministère
16. Soutien du secteur sans but lucratif

## **Mise en œuvre**

EVP4 conserve le modèle novateur de gouvernance à quatre secteurs qui guide Ensemble pour vaincre la pauvreté depuis 2009. Les personnes citoyennes, y compris celles ayant une expérience vécue de la pauvreté, les organismes sans but lucratif, les entreprises et le gouvernement contribuent à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan. Ce modèle repose sur une responsabilité partagée, une action coordonnée et le leadership communautaire.

L'exercice financier 2025-2026 a été la première année complète de mise en œuvre d'EVP4.

Pendant la période visée, la SIES s'est concentrée sur la mise en place des structures, des partenariats et des processus de planification régionaux nécessaires à la mise en œuvre quinquennale du plan.

Les réseaux d'inclusion communautaire (RIC), en collaboration avec les commissions de services régionaux (CSR), ont élaboré des plans régionaux alignés sur EVP4.

Des comités consultatifs, des programmes de financement et des outils de mise en œuvre ont aussi été créés afin de faire progresser les mesures prioritaires.

Les sections suivantes du rapport annuel résument les progrès de la première année complète de mise en œuvre d'EVP4.

# Réseaux d'inclusion communautaire

La SIES supervise 12 réseaux d'inclusion communautaire (RIC), intégrés aux commissions de services régionaux (CSR) partout au Nouveau-Brunswick. Dans le cadre d'un processus collaboratif, les RIC déterminent les enjeux et les priorités régionaux en matière de pauvreté et élaborent et mettent en œuvre des plans de réduction de la pauvreté qui concordent avec les objectifs de la stratégie Ensemble pour vaincre la pauvreté.

Les RIC jouent un rôle central dans le renforcement des capacités communautaires, l'accroissement de la mobilisation et la promotion des efforts collectifs. En étroite collaboration avec les organismes locaux, ils coordonnent et appuient des projets communautaires qui favorisent l'inclusion économique et sociale et contribuent à réduire la pauvreté.

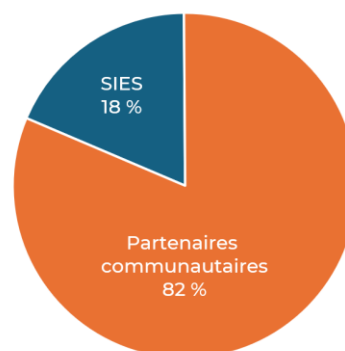
Cette approche novatrice permet aux communautés et aux personnes de jouer un rôle actif dans les efforts de réduction de la pauvreté, en complémentarité avec le travail des gouvernements. Tout au long de 2025-2026, la SIES a continué de rencontrer régulièrement les RIC afin d'échanger de l'information, des ressources, des pratiques émergentes et leçons apprises, tout en leur fournissant un soutien financier et des conseils continus pour faire progresser les priorités régionales et les initiatives communautaires.

Les projets financés par la SIES ont suscité une importante mobilisation communautaire sous forme de contributions financières, de dons en nature et de bénévolat. Le niveau d'investissement communautaire témoigne de l'engagement des partenaires locaux à obtenir des résultats positifs en matière d'inclusion économique et sociale.

En 2025-2026, la SIES a renouvelé ses ententes quinquennales avec les 12 CSR afin de poursuivre l'administration et la gestion des RIC.

## Portrait provincial : investissements dans les projets en 2025-2026

|                                                                                                           |                     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| Valeur totale des projets 2025-2026 auxquels la SIES a participé financièrement, arrondie au millier près | <b>5 481 000 \$</b> |
| Investissement total de la SIES                                                                           | <b>1 014 000 \$</b> |
| Contributions totales des partenaires communautaires                                                      | <b>4 467 000 \$</b> |
| Effet de levier de l'investissement communautaire (contributions des partenaires) *                       | <b>441%</b>         |



\* Autrement dit, chaque dollar investi par la SIES a généré 4,41 \$ supplémentaires en contributions des partenaires.

*Remarque : Ces chiffres concernent les projets ayant reçu un financement de la SIES. Les RIC ont également participé à d'autres projets de développement communautaire qui n'étaient pas financés par la SIES.*

## Plans régionaux en lien avec EVP4

Les RIC ont achevé leurs plans régionaux, lesquels concordent avec les plans de leurs CSR respectives ainsi qu'avec les mesures prioritaires d'EVP4. Les plans régionaux ont été présentés à la SIES à l'automne 2025. Ils respectent les dispositions relatives au développement régional de la nouvelle Loi sur la gouvernance locale.

La SIES a continué de travailler en étroite collaboration avec les CSR et de les appuyer dans leur nouveau mandat au moyen de partenariats stratégiques, de financement, de formation et d'occasions de réseautage.

La SIES et les RIC ont maintenu le cap en se concentrant sur trois thèmes afin d'offrir un soutien essentiel aux personnes néo-brunswickoises vulnérables : le transport, la sécurité alimentaire et le renforcement des capacités communautaires.

Les RIC ont fait preuve d'une grande capacité d'adaptation et de créativité dans les services offerts aux communautés. Ils ont continué à développer, à maintenir et à élargir leurs services, particulièrement ceux liés au transport.

Bien qu'une grande partie du financement de la SIES soit destinée à ces services de transport essentiels, les RIC ont déployé des efforts pour obtenir du financement auprès d'organismes externes afin d'assurer la continuité de divers programmes, notamment en matière de sécurité alimentaire.

Au 31 mars 2026, 12 services de transport communautaire financés par la SIES étaient en activité au Nouveau-Brunswick. Plus de 300 bénévoles ont contribué aux services de transport communautaire partout dans la province. Ils ont veillé à ce que des services tels que la livraison de nourriture et d'autres biens aux ménages n'ayant pas accès à un moyen de transport soient maintenus et assurés de manière sûre et efficace.

## Projets financés par la SIES en 2025-2026

### Région 1

#### Réseau d'inclusion communautaire du Nord-Ouest

- **Transport urbain/rural** – Offrir un service de transport sûr et abordable aux personnes âgées, aux familles à faible revenu, aux personnes vivant avec un handicap modéré et aux personnes nouvelles arrivantes, grâce à des bénévoles qui utilisent leur propre véhicule.
- **Tremplin communautaire** – Organiser un rassemblement annuel d'organismes sans but lucratif, de municipalités et de la communauté wolastoqey afin de renforcer la collaboration et d'élaborer des solutions communautaires communes.
- **Imagine demain** – Soutenir les jeunes vulnérables dans leur transition vers l'âge adulte au moyen d'ateliers, de sorties communautaires, de présentations de spécialistes et d'aide pour s'orienter parmi les ressources.

- **Ateliers de littératie financière et cahier d'activités et de ressources** – Offrir un programme structuré de littératie financière et d'accès aux prestations, principalement aux personnes nouvelles arrivantes en situation de vulnérabilité économique et sociale.
- **Connexions en action** – Renforcer le secteur sans but lucratif et celui des entreprises sociales afin de mieux soutenir les personnes vivant dans la pauvreté et d'améliorer la collaboration et les pratiques d'intervention régionales.
- **Popotte roulante (hot meals)** – Livrer des repas chauds aux personnes vulnérables, particulièrement aux personnes âgées en perte d'autonomie, tout en élargissant les services régionaux.
- **Salon de la famille et de la petite enfance** – Offrir un événement gratuit aux familles ayant de jeunes enfants, particulièrement les familles à faible revenu et les familles nouvellement arrivées, qui permet de les mettre en contact avec des services, des ateliers et un soutien pour les aider à s'y retrouver quant à l'accès aux prestations.

## Région 2

### Réseau d'inclusion communautaire du Restigouche

- **Transport communautaire Restigouche** – Maintenir le service de transport communautaire assuré par des bénévoles dans la région.
- **Coalition d'action sécurité alimentaire Restigouche – Plan d'action 2025-2026** – Réunir les partenaires afin d'améliorer l'accès à des aliments sains, locaux et abordables au moyen de jardins, d'ateliers, de serres et de bibliothèques de semences.
- **Programme de sécurité alimentaire de la Bibliothèque du centenaire de Dalhousie** – Renforcer la sécurité alimentaire des ménages grâce à des collations saines, au prêt de semences, à l'éducation au jardinage et à des initiatives de littératie alimentaire.

## Région 3

### Réseau d'inclusion communautaire Chaleur

- **Transport communautaire Chaleur** – Offrir des services bénévoles de transport communautaire et de livraison dans l'ensemble de la région Chaleur.

## Région 4

### Réseau d'inclusion communautaire de la Péninsule acadienne

- **Déplacement Péninsule** – Répondre aux besoins des personnes qui n'ont pas accès à une voiture ou à un moyen de transport.
- **Saladier communautaire** – Appuyer les programmes d'alimentation de l'École Marie-Esther et améliorer l'accès des élèves à des aliments nutritifs au moyen d'un projet d'infrastructure.
- **Forum sur la stigmatisation** – Tenir un forum de sensibilisation visant à aider le personnel de première ligne et les membres de la communauté à mieux comprendre la réalité des personnes vulnérables.
- **Soutien au secteur sans but lucratif** – Renforcer les organismes sans but lucratif locaux au moyen d'un répertoire régional et d'une collaboration accrue afin d'améliorer les services aux personnes vivant dans la pauvreté.

- **Forum sur la déstigmatisation, phase 2 : Sensibiliser la population à la réalité de la pauvreté au N.-B. et soutenir les communautés vivant dans la pauvreté** – Sensibiliser la population à la pauvreté, réduire la stigmatisation et promouvoir l’inclusion communautaire au moyen d’activités d’éducation, de formation et de partenariats.

## Région 5

### Réseau d’inclusion communautaire du Grand Miramichi

- **Transport urbain/rural** – Offrir un service de transport sûr et abordable aux personnes âgées, aux familles à faible revenu, aux personnes vivant avec un handicap modéré et aux personnes nouvelles arrivantes, grâce à des bénévoles qui utilisent leur propre véhicule.

## Région 6

### Réseau d’inclusion communautaire de Kent

- **Transport Kent** – Offrir un transport communautaire abordable, accessible et sûr afin que la population de Kent puisse se rendre à ses rendez-vous médicaux, au travail, à l’école et à des activités communautaires.
- **Connexion CréACTIVE pour les jeunes et les organismes sans but lucratif de la grande région de Kent** – Soutenir le recrutement de bénévoles et la mobilisation des jeunes, tout en encourageant l’entrepreneuriat social dans les écoles.
- **Tout le monde à table vers une résilience alimentaire dans Kent – Mise en œuvre de la stratégie alimentaire régionale** – Faire progresser la sécurité alimentaire en améliorant l’accès à des aliments sains, en soutenant les réseaux de production et en renforçant les connaissances et les compétences liées à l’alimentation.
- **Conférence communautaire sur le logement abordable dans la grande région de Kent** – Renforcer les capacités et les partenariats afin de relever les défis liés au logement grâce à des solutions communautaires et d’entreprise sociale novatrices.

## Région 7

### Réseau d’inclusion communautaire du Sud-Est

- **Transport urbain/rural** – Offrir un service de transport sûr et abordable aux personnes âgées, aux familles à faible revenu, aux personnes vivant avec un handicap modéré et aux personnes nouvelles arrivantes, grâce à des bénévoles qui utilisent leur propre véhicule.
- **Forum du secteur communautaire Impact Sud-Est** – Tenir un forum régional destiné aux organismes sans but lucratif et à leurs partenaires afin de favoriser le dialogue, la collaboration et le renforcement des capacités.
- **Renforcement ciblé des capacités** – Offrir chaque mois des formations conçues expressément pour renforcer les capacités des personnes de la région.
- **Programme pilote de partage de logement de Tantramar et Strait Shores – phase 1** – Concevoir un modèle de partage de logement afin de remédier à la pénurie de logements, de favoriser le vieillissement chez soi et de réduire l’isolement social.

## Région 8

### Réseau d'inclusion communautaire de Kings

- **Transport urbain/rural de la région de la Capitale** – Offrir un service de transport sûr et abordable aux personnes âgées, aux familles à faible revenu, aux personnes vivant avec un handicap modéré et aux personnes nouvelles arrivantes, grâce à des bénévoles qui utilisent leur propre véhicule.

## Région 9

### Réseau d'inclusion communautaire de Fundy

- **Transport urbain/rural de Fundy** – Offrir un service de transport sûr et abordable aux personnes âgées, aux familles à faible revenu, aux personnes vivant avec un handicap modéré et aux personnes nouvelles arrivantes, grâce à des bénévoles qui utilisent leur propre véhicule.
- **Renforcement des capacités des organismes sans but lucratif** – Offrir une formation en gouvernance et un soutien pratique afin de renforcer le leadership et l'efficacité des organismes sans but lucratif qui servent des populations vulnérables.
- **Clinique d'accès aux prestations et aux services communautaires** – Tenir des cliniques en milieu rural pour aider la population à accéder aux prestations et aux services gouvernementaux et communautaires.
- **Symposium régional sur la sécurité alimentaire** – Réunir des spécialistes et des fournisseurs de services afin de renforcer la sécurité alimentaire régionale et de relever les principaux défis liés à l'accès aux aliments.
- **Soutien à la clinique Allons de l'avant tous ensemble** – Appuyer une clinique collaborative qui aide les personnes sans logement ou en situation de logement précaire à accéder aux programmes et aux prestations gouvernementaux et communautaires.
- **Ateliers de littératie financière de la région de Fundy** – Offrir des ateliers de littératie financière partout dans la région de Fundy.

## Région 10

### Réseau d'inclusion communautaire du Sud-Ouest

- **Transport à la demande de Charlotte** – Offrir du transport aux personnes résidentes du comté de Charlotte, notamment aux personnes âgées, aux personnes à faible revenu, aux personnes employées, aux élèves et aux personnes en situation de handicap.
- **Renforcer la résilience alimentaire dans le Sud-Ouest du Nouveau-Brunswick : Projet de coordination alimentaire du comté de Charlotte (phase 1)** – Renforcer la coordination régionale en matière de sécurité alimentaire et les programmes d'alimentation scolaire grâce à une personne coordonnatrice régionale de l'alimentation scolaire.
- **Salon des ressources du comté de Charlotte 2026** – Créer un point d'accès unique aux mesures de soutien du revenu, au logement, à la sécurité alimentaire, aux services de mieux-être et aux ressources communautaires.
- **Journée de formation en éducation de la petite enfance** – Offrir une formation sur la réduction de la stigmatisation et les approches tenant compte des traumatismes afin de mieux soutenir les enfants et les familles vulnérables.

- **Mise en place de programmes d'alimentation abordable dans le Sud-Ouest du Nouveau-Brunswick** – Élaborer et mettre à l'essai un modèle de distribution d'aliments abordables utilisant des produits locaux afin de réduire l'insécurité alimentaire.
- **Café-jeux pour parents et tout-petits** – Bonifier les programmes destinés aux familles en y intégrant du soutien en matière de sécurité alimentaire, de l'éducation financière et de la sensibilisation aux prestations.
- **Ateliers de littératie financière du Sud-Ouest du Nouveau-Brunswick 2026-2027** – Offrir des ateliers de littératie financière et de l'accompagnement individuel sur l'établissement d'un budget, l'impôt et les prestations.
- **Financement 2026 pour les pièces d'identité à la clinique Allons de l'avant tous ensemble** – Aider les personnes sans abri à obtenir les pièces d'identité nécessaires pour accéder aux services et aux prestations gouvernementaux.

## Région 11

### Réseau d'inclusion communautaire de la Capitale

- **Transport urbain/rural** – Offrir un service de transport sûr et abordable aux personnes âgées, aux familles à faible revenu, aux personnes vivant avec un handicap modéré et aux personnes nouvelles arrivantes, grâce à des bénévoles qui utilisent leur propre véhicule.
- **Ensemble pour nourrir demain** – Améliorer la sécurité alimentaire des élèves du primaire en élargissant les programmes de petits-déjeuners et les dîners gratuits destinés aux enfants vivant dans la pauvreté ou l'insécurité alimentaire.
- **Ateliers de littératie financière** – Offrir des ateliers accessibles d'une journée complète sur la littératie financière dans l'ensemble de la région de la capitale.
- **Réduction de la stigmatisation liée à la pauvreté** – Offrir des ateliers qui renforcent les pratiques inclusives et tiennent compte des traumatismes chez le personnel de première ligne et les fournisseurs de services.
- **Réseautage éclair dans les collectivités rurales** – Mettre en contact la population, les employeurs, les fournisseurs de services, les bénévoles et les organismes communautaires dans le cadre d'activités de réseautage.

## Région 12

### Réseau d'inclusion communautaire de la Vallée de l'Ouest

- **Transport URRWV** – Offrir un service de transport sûr et abordable aux personnes âgées, aux familles à faible revenu, aux personnes vivant avec un handicap modéré et aux personnes nouvelles arrivantes, grâce à des bénévoles qui utilisent leur propre véhicule.
- **Soutien aux programmes d'alimentation scolaire dans l'Ouest du Nouveau-Brunswick** – Fournir de l'équipement et des infrastructures afin d'améliorer l'accès des élèves à des programmes de petits-déjeuners sains.
- **Saines habitudes, communauté et légumes 2026** – Promouvoir l'autosuffisance alimentaire, les habitudes de vie saines, la littératie financière, l'éducation nutritionnelle et les initiatives alimentaires communautaires.
- **Symposium sur le développement communautaire : Rapprocher les organismes sans but lucratif** – Tenir un symposium régional afin de renforcer le secteur sans but lucratif et

d'encourager la collaboration entre les organismes, les municipalités et les partenaires communautaires.

- **Séances de formation des formateurs sur les expériences négatives dans l'enfance (ENE) à l'intention des parents, des personnes proches aidantes et des organismes au service des familles** – Offrir aux parents, aux personnes proches aidantes et aux organismes au service des familles une formation de formateurs accessible et tenant compte des traumatismes sur les expériences négatives vécues durant l'enfance, afin de favoriser la prévention, la guérison et le bien-être familial.
- **Projet Racines communautaires pour la sécurité alimentaire** – Améliorer l'accès à des aliments abordables et sains au moyen d'un jardin communautaire intergénérationnel dirigé par des personnes âgées, d'une serre et d'activités éducatives.

# Mise à jour sur les projets et les initiatives

## Sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire dépend d'un système alimentaire sain et durable qui garantit la disponibilité d'aliments sains aujourd'hui et pour les générations futures. La production, la distribution, l'accès, la consommation, l'élimination et l'éducation sont nécessaires pour atteindre la sécurité alimentaire. Depuis juin 2020, Food Dépôt Alimentaire est l'organisme responsable de la gestion des banques alimentaires dans la province. Soixante-cinq organismes membres sont inscrits auprès de Food Dépôt Alimentaire.

Dans le cadre du pilier Besoins fondamentaux et bien-être d'EVP4, la SIES a abordé la sécurité alimentaire par l'entremise de partenariats et de collaborations. Dans le cadre de la mesure prioritaire 1 : Sécurité alimentaire, qui vise à accroître la sécurité alimentaire et à répondre aux besoins fondamentaux de toutes les personnes néo-brunswickoises, la SIES a appuyé les programmes d'alimentation scolaire en collaboration avec des partenaires clés. Depuis novembre 2025, des programmes de petits-déjeuners sont offerts dans toutes les écoles du Nouveau-Brunswick, et la mise en œuvre d'un programme de dîners scolaires est prévue pour l'automne 2026. La SIES a renouvelé son entente avec Aliments pour tous N.-B. afin d'accorder un financement transitoire pour assurer la coordination continue des activités de réseautage en alimentation scolaire en 2025-2026.

Ce financement a servi à :

- maintenir les efforts de coordination et favoriser la collaboration entre les parties prenantes et les titulaires de droits;
- maintenir et mettre à jour une base de données des partenaires de l'alimentation scolaire dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick;
- soutenir la participation aux activités de la Coalition et la diffusion de ressources et d'outils auprès des partenaires de l'alimentation scolaire dans toute la province; et
- contribuer aux activités nationales d'évaluation de l'alimentation scolaire.

Cette phase de transition a permis de maintenir l'élan pendant que le Nouveau-Brunswick continue de renforcer son écosystème d'alimentation scolaire. Aliments pour tous N.-B. demeure un organisme rassembleur neutre et un partenaire important pour réunir les parties prenantes du secteur de l'alimentation scolaire.

Les autres activités liées à la sécurité alimentaire comprenaient :

- le soutien continu aux RIC pour coordonner les efforts régionaux en matière de sécurité alimentaire;
- la diffusion de renseignements sur les nouvelles possibilités de financement aux RIC et à leurs partenaires; et
- la tenue à jour des inventaires régionaux des ressources communautaires en matière de sécurité alimentaire, ainsi que l'offre de conseils et de soutien aux partenaires communautaires.

## Transport

L'accès au transport est essentiel à la réduction de la pauvreté au Nouveau-Brunswick. Il permet aux gens d'accéder aux soins médicaux, à la nourriture, aux services bancaires et au soutien familial, et de maintenir des liens avec leur communauté.

Le transport inclusif constitue une mesure prioritaire depuis EVP1 et n'a cessé d'évoluer. En 2017, le Comité consultatif de la SIES sur les systèmes de transport ruraux et urbains a élaboré Des surfaces aux services, une stratégie de transport durable visant à améliorer l'accès au transport communautaire partout dans la province. Depuis, les services de transport communautaire ont connu une expansion considérable.

La SIES soutient l'établissement et le fonctionnement des services de transport communautaire en offrant une aide administrative et financière, en favorisant la collaboration entre les fournisseurs de services et en renforçant les modèles de transport régionaux. Elle appuie aussi la mise en œuvre, le suivi et la viabilité des programmes de transport, participe aux initiatives provinciales en matière de transport et met les organismes communautaires en relation avec les principales parties prenantes et les décideurs à l'échelle provinciale.

À la suite de la réforme de la gouvernance locale du Nouveau-Brunswick, entrée en vigueur le 1er janvier 2023, les 12 commissions de services régionaux (CSR) ont reçu le mandat d'assurer un leadership régional en matière de transport régional et communautaire. En collaboration avec la SIES, les CSR réunissent les parties prenantes et les gouvernements locaux afin de renforcer et d'élargir les services de transport pour mieux répondre aux besoins de la population.

En 2025-2026, dans le cadre de la mesure prioritaire 2 d'EVP4, la SIES a continué d'appuyer des services de transport communautaire abordables, accessibles et disponibles. Les lignes directrices de financement ont été mises à jour pour tenir compte des recommandations de Des surfaces aux services et accorder la priorité aux projets qui renforcent les liens de transport entre les communautés. La SIES a également collaboré avec les 12 CSR afin de favoriser l'adoption complète de la plateforme Blaise.

Dans le cadre du Programme de subvention pour le transport communautaire, la SIES accorde 600 000 \$ par année, dont 50 000 \$ à chaque CSR. En 2025-2026, une somme supplémentaire de 70 000 \$ a été affectée à des initiatives de transport accessible.

### **Lancement de services de transport accessible**

- Les régions de la Péninsule acadienne et du Nord-Ouest ont lancé des services de transport accessible en janvier et en février 2025, respectivement. L'exercice 2025-2026 a été leur première année complète d'activité.
- La CSR Chaleur, en partenariat avec la CSR du Nord-Ouest, a annoncé le lancement du service de transport en commun FlexGo en décembre 2025. Le service est officiellement entré en activité en janvier 2026, appuyé par l'achat de trois minibus afin d'élargir la couverture et l'accessibilité du service.

| Données sur le transport communautaire,<br>exercice financier 2025-2026 |        |
|-------------------------------------------------------------------------|--------|
| Nombre de déplacements                                                  | 42 980 |
| Heures de bénévolat                                                     | 49 206 |
| Nombre de personnes participantes                                       | 6 003  |

## Logement

Par l'entremise du Fonds pour l'économie sociale, la SIES s'est associée à la CBDC Chaleur pour soutenir des initiatives d'économie sociale qui ont contribué à la création de logements abordables au Nouveau-Brunswick. En 2025-2026, quatre projets liés au logement ont reçu du financement :

- **Hub l'Espace Entre-Nous (Grand-Bouctouche)** - Élaboration d'un projet de logement communautaire à la suite d'une étude de faisabilité
- **Villa de Collette Inc. (Nouvelle-Arcadie)** - Création d'une coopérative d'habitation regroupant des logements abordables et sociaux
- **Common Roots Housing & Development Corporation (St. Stephen)** - Renforcement des capacités en finance sociale afin de soutenir la croissance du logement communautaire dans l'ensemble de la province
- **Freshwinds Eco-Village Housing Cooperative (Sackville)** - Renforcement de la gouvernance et des capacités organisationnelles d'une coopérative d'habitation en préparation de sa croissance future

Les CSR ont également fait progresser des initiatives de logement abordable en réunissant des municipalités, des organismes sans but lucratif, des fournisseurs de logements, des promoteurs et d'autres partenaires communautaires. Elles ont déterminé les priorités locales en matière de logement, soutenu des projets dirigés par les collectivités et renforcé la collaboration régionale afin d'accroître l'accès au logement abordable dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick.

## Bon d'études canadien

Pendant toute la durée d'EVP4, la SIES continuera de promouvoir le Bon d'études canadien (BEC) au Nouveau-Brunswick, une prestation financée par le gouvernement du Canada. Reconnaisant que l'accès aux études postsecondaires est un facteur important de réduction de la pauvreté, la SIES travaille activement à accroître le recours au BEC depuis 2013.

Le BEC est un incitatif fédéral versé dans un régime enregistré d'épargne-études (REEE) pour aider à payer les études à temps plein ou à temps partiel après le secondaire. Les enfants et les jeunes admissibles peuvent recevoir un versement initial de 500 \$, puis 100 \$ pour chaque année jusqu'à l'âge de 15 ans, jusqu'à concurrence de 2 000 \$. Il est possible de réclamer les années d'admissibilité antérieures même si aucun REEE n'avait été ouvert, et aucune cotisation personnelle n'est requise pour recevoir la prestation.

En février 2026, la SIES et Emploi et Développement social Canada (EDSC) ont collaboré à l'envoi par la poste de 53 368 lettres aux familles ayant des enfants admissibles au BEC. Les lettres faisaient la

promotion des dix super comptoirs Obtenez vos prestations et encourageaient les familles à se renseigner sur le BEC. Lors des super comptoirs de mars 2026, de nombreuses familles ont reçu de l'information sur le BEC et des conseils sur les prochaines étapes à suivre pour obtenir la prestation. La SIES a également collaboré avec EDSC pour offrir des séances d'information aux RIC, ce qui a permis de mieux faire connaître le BEC et d'aider les partenaires communautaires à diffuser l'information dans leur région.

Le gouvernement du Canada a annoncé d'importants changements qui entraîneront l'inscription automatique des enfants au programme du BEC. La mise en œuvre devrait se faire progressivement et être achevée d'ici avril 2028 pour tous les enfants nés en 2024 ou après.

### **Réseau d'éducation financière et Mois de la littératie financière**

Le Réseau d'éducation financière (REF) est composé d'organismes gouvernementaux, privés et sans but lucratif ayant uni leurs forces pour créer et maintenir un réseau provincial de leaders de confiance en littératie financière. Il vise à améliorer l'accès de la population du Nouveau-Brunswick à des outils et à des ressources d'éducation financière clairs et accessibles, ainsi qu'aux connaissances et aux compétences nécessaires pour prendre des décisions financières responsables et éclairées. La SIES compte parmi les membres fondateurs du REF.

La SIES a participé à la réunion du REF tenue en octobre 2025, puis a communiqué avec les principales parties prenantes des initiatives de littératie financière dans la province. En mars 2026, elle a distribué un sondage aux organismes au service des personnes nouvelles arrivantes afin de recueillir leurs commentaires sur la disponibilité des ressources de littératie financière et de mieux comprendre les besoins actuels et les possibilités de collaboration.

Le REF comprend plusieurs initiatives, dont le Mois de la littératie financière, qui a lieu chaque mois de novembre et vise à promouvoir le bien-être financier et à accroître la littératie financière. Le thème du Mois de la littératie financière 2025 était Parlons d'argent, un appel à l'action visant à encourager les discussions ouvertes sur l'argent et à briser la stigmatisation qui entoure souvent les questions financières.

Coordonnée par l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC), la campagne a aussi fourni des outils et des ressources pour aider les gens à prendre d'importantes décisions financières tout au long de leur vie. La SIES a diffusé le matériel promotionnel de la campagne dans ses médias sociaux pendant tout le mois de novembre afin de sensibiliser la population du Nouveau-Brunswick.

### **Programme en matière d'impôt Obtenez vos prestations**

En 2010, la SIES a commencé à collaborer avec l'Agence du revenu du Canada (ARC) et le ministère du Développement social afin de promouvoir le Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt (PCBMI). Depuis, elle fait la promotion du programme Obtenez vos prestations au Nouveau-Brunswick. Les personnes et les familles à faible revenu qui ne produisent pas de déclaration de revenus annuelle peuvent se priver de crédits d'impôt et de prestations provinciaux et fédéraux susceptibles d'améliorer leur vie, puisque l'admissibilité à ces programmes est fondée sur le revenu. Depuis 2010, le projet a aidé les personnes néo-brunswickoises à obtenir plus de 663 millions de dollars en prestations. Des comptoirs d'impôts gratuits sont offerts toute l'année dans l'ensemble de la province sous plusieurs formes : sans rendez-vous, dépôt de documents, sur rendez-vous et en format virtuel. Un répertoire des comptoirs d'impôts gratuits est disponible sur le site Web de l'ARC.

En plus des comptoirs du PCBMI, des super comptoirs ont lieu dans l'ensemble de la province afin d'aider les personnes participantes à produire leur déclaration de revenus, à obtenir un numéro d'assurance sociale (NAS) pour leurs enfants et à les inscrire au BEC au même endroit. De l'information sur d'autres programmes et prestations possibles pour leur famille est également offerte à ces super comptoirs.

Pendant la saison fiscale 2025, la SIES, l'ARC et Service Canada ont collaboré à la tenue de dix super comptoirs au Nouveau-Brunswick : Edmundston, Saint John, Shediac, Moncton, Fredericton, Woodstock, Bathurst, Tracadie-Sheila, Campbellton et St. Stephen. Au cours des prochaines années, la SIES prévoit promouvoir davantage les services du gouvernement provincial aux super comptoirs et renforcer sa collaboration avec les bénévoles.

La force du projet Obtenez vos prestations du Nouveau-Brunswick continue de résider dans les partenariats de collaboration établis entre les organismes participants. La SIES travaille en étroite collaboration avec l'ARC, Service Canada et d'autres partenaires clés afin de mettre les personnes et les familles en contact avec les prestations et les services disponibles, ce qui contribue à étendre la portée du programme dans l'ensemble de la province. Obtenez vos prestations est une initiative unique, coordonnée à l'échelle provinciale, qui réunit des ministères, des organismes et des organisations communautaires des gouvernements provincial et fédéral.

En 2025-2026, la SIES a accueilli plusieurs nouveaux partenaires au sein de l'initiative, notamment TravailNB, Développement social, la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, 211NB, le ministère de la Santé, Kaleidoscope Social Impact, le Programme de navigation du crédit d'impôt pour personnes handicapées en partenariat avec Independent Living Nova Scotia, les CSR et Emploi et Développement social Canada (EDSC).

| Données du PCBMI pour le Nouveau-Brunswick de 2025 |               |
|----------------------------------------------------|---------------|
| Organismes communautaires                          | 220           |
| Bénévoles                                          | 850           |
| Personnes ayant reçu de l'aide                     | 35 040        |
| Déclarations produites                             | 38 890        |
| Remboursements, crédits et droits aux prestations  | 94 315 000 \$ |

Source des données : Agence du revenu du Canada,  
Statistiques sur les déclarations fédérales produites dans les comptoirs d'impôts gratuits  
par province ou territoire pour l'année d'imposition 2024, Nouveau-Brunswick,  
consulté le 17 juillet 2026.

*Remarque : Ces statistiques sont en date du 6 janvier 2026. La période de déclaration s'étend du 1er janvier au 31 décembre 2025. Pour faciliter la présentation visuelle, toutes les données ont été arrondies. Toutefois, les nombres entiers sont utilisés pour les calculs, de sorte que les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des valeurs arrondies. Les montants s'appliquent aux déclarations de revenus et de prestations de l'année courante et des années précédentes produites par l'intermédiaire du programme. À mesure que l'ARC reçoit d'autres renseignements, les données peuvent changer. Les montants proviennent des remboursements, crédits et prestations fédéraux et provinciaux administrés par l'ARC.*

## **Comité consultatif sur la sécurité du revenu**

Dans le cadre de la mise en œuvre d'EVP4 (2025-2030), la SIES a créé le Comité consultatif sur la sécurité du revenu (CCSR) afin d'offrir un forum consacré à l'examen du système de sécurité du revenu du Nouveau-Brunswick et à la formulation de conseils fondés sur des données probantes à l'intention de la SIES et de son conseil d'administration. La création du Comité reconnaît que le renforcement de la sécurité du revenu exige une collaboration, une analyse et un engagement continus afin de répondre à l'évolution des conditions économiques, aux nouveaux enjeux stratégiques et aux besoins changeants de la population du Nouveau-Brunswick.

Le Comité, coprésidé par Kevin Darling et Kelly Evans, rassemble des perspectives diverses afin de favoriser l'amélioration continue des politiques et des programmes de sécurité du revenu. Grâce à sa collaboration avec le gouvernement, les partenaires communautaires et des spécialistes, il est en mesure de cerner des possibilités de renforcer la sécurité du revenu, d'améliorer l'accès aux programmes et aux prestations, de moderniser certains éléments du système et d'explorer des approches novatrices de réduction de la pauvreté.

Au cours de l'exercice, la SIES a finalisé le mandat du Comité et amorcé les travaux nécessaires à sa mise en œuvre. Le mandat général du Comité consiste à conseiller la SIES et son conseil d'administration en formulant des recommandations visant à améliorer la sécurité du revenu des personnes néo-brunswickoises.

Les premiers travaux du Comité portent sur quatre domaines prioritaires cernés dans EVP4 :

- étudier les options relatives à un programme à frais partagés de congés de maladie payés de courte durée pour les personnes occupant un emploi à faible salaire, tout en tenant compte des répercussions sur les employeurs;
- explorer les possibilités d'améliorer les liens entre les personnes citoyennes et les programmes et prestations disponibles grâce à de l'information en temps opportun, à la collaboration et à l'innovation gouvernementale, notamment en envisageant une définition commune du faible revenu;
- examiner les seuils d'admissibilité actuels aux programmes en collaboration avec un comité de travail horizontal du gouvernement et recommander des changements, s'il y a lieu;
- examiner la faisabilité, les coûts et les avantages d'un projet pilote de revenu de base garanti pour les personnes de 60 à 65 ans vivant sous le seuil de pauvreté.

Les travaux sur ces domaines prioritaires sont en cours et se poursuivront pendant toute la durée d'EVP4. À mesure que le Comité progressera, ses recommandations appuieront des décisions fondées sur des données probantes et contribueront à renforcer le système de sécurité du revenu du Nouveau-Brunswick tout en faisant progresser les objectifs à long terme de la province en matière de réduction de la pauvreté.

## **Soutien aux personnes en situation de handicap**

La SIES poursuit ses efforts pour reconnaître et éliminer les obstacles particuliers auxquels font face les personnes en situation de handicap en améliorant l'accès aux prestations, aux ressources et aux mesures de soutien inclusives. En collaboration avec des partenaires, des parties prenantes et des personnes ayant

une expérience vécue, elle cherche à mieux comprendre les obstacles à l'accès aux prestations et à cerner des possibilités de renforcer les liens avec les programmes existants.

À l'automne 2025, la SIES a organisé sa première table ronde annuelle avec des personnes en situation de handicap afin de discuter du lancement d'EVP4 et de recueillir leurs commentaires sur les initiatives susceptibles d'améliorer la sécurité du revenu et d'accroître les possibilités de participation concrète dans les communautés du Nouveau-Brunswick. Les perspectives communiquées lors de cette activité ont éclairé les travaux en cours afin de mieux comprendre l'expérience des personnes en situation de handicap et de cerner les améliorations possibles.

La SIES a également collaboré avec le Conseil de la première ministre pour les personnes handicapées à l'élaboration du Plan d'action pour les personnes ayant un handicap au Nouveau-Brunswick : Stratégie pour la pleine inclusion des personnes handicapées, publié en décembre 2025, et a continué d'appuyer les initiatives qui y sont énoncées. Afin d'accroître la sensibilisation et l'accessibilité, elle a mis à jour ses tableaux de bord publics pour y inclure des données mettant en lumière l'expérience des personnes en situation de handicap, ce qui permet de mieux comprendre les obstacles et les circonstances qui ont une incidence sur la sécurité du revenu dans la province.

Reconnaissant l'importance de mettre les gens en contact avec les mesures de soutien disponibles, la SIES a également établi des liens entre les RIC et les services de navigation des prestations, notamment Independent Living Nova Scotia (ILNS) ainsi que les personnes navigatrices du crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH) et du régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) d'Inclusion Canada. Cette approche collaborative permettra d'étendre la portée des mesures de soutien liées aux prestations dans les communautés du Nouveau-Brunswick et d'offrir à un plus grand nombre de personnes l'information et les conseils nécessaires pour s'orienter parmi les programmes disponibles.

La SIES renforce également ses pratiques internes en matière d'accessibilité en élaborant et en distribuant à tout le personnel des guides d'accompagnement fondés sur la Norme sur le langage clair de Normes d'accessibilité Canada. Ces ressources aident le personnel à appliquer les principes du langage clair dans ses communications afin d'améliorer la clarté, l'accessibilité et la facilité d'utilisation de l'information pour les Néo-Brunswickois.

## **Réduction des obstacles à un meilleur accès**

Dans le cadre de son engagement à réduire les obstacles à l'accès à l'information et aux services gouvernementaux, la SIES a continué de promouvoir le service 211NB au moyen de campagnes numériques sur YouTube, Facebook et Google Ads, en collaboration avec Centraide du Grand Moncton et du Sud-Est du Nouveau-Brunswick. Elle a également offert des présentations au secteur municipal et aux bureaux de circonscription, distribué du matériel promotionnel dans l'ensemble de la province et collaboré avec les RIC pour appuyer les activités de sensibilisation et d'échange d'information dans les 12 régions du Nouveau-Brunswick.

En partenariat avec plusieurs organismes, la SIES a appuyé des activités de sensibilisation lors d'événements communautaires dans plusieurs régions afin de promouvoir le service 211NB. Elle a également profité des super comptoirs du PCBMI pour diffuser de l'information sur divers programmes et services, notamment le BEC, le guide Vieillir au Nouveau-Brunswick, 211NB, le Programme de navigation de la Prestation canadienne pour les personnes handicapées offert en partenariat avec Independent Living

Nova Scotia, les services des bibliothèques publiques et les ressources de littératie financière de partenaires clés comme la Commission des services financiers et des services aux consommateurs (FCNB), RésoudreVosDettes.com et Kaleidoscope Social Impact.

Dans le cadre d'EVP4, la SIES, en collaboration avec le ministère du Développement social, a lancé une initiative visant à mieux faire connaître 211NB aux ministères et organismes du GNB. L'initiative comprend des séances d'information qui seront offertes en collaboration avec Centraide du Grand Moncton et du Sud-Est du Nouveau-Brunswick et FindHelp Information Services afin d'assurer une représentation exacte des programmes et des services gouvernementaux dans la base de données de 211NB.

De plus, la SIES a appuyé la campagne provinciale C'est ton appel, qui vise à sensibiliser la population à la violence fondée sur le genre et à mettre les personnes en contact avec un soutien sûr et confidentiel par l'entremise de 211NB.

## **211NB**

211NB est un service gratuit et confidentiel d'information et d'aiguillage qui aide les personnes néo-brunswickoises à s'orienter parmi les services essentiels offerts par les secteurs des services sociaux, communautaires, gouvernementaux et des services à la personne. Il a été lancé en octobre 2020 par le gouvernement provincial, en partenariat avec le gouvernement fédéral, Centraide et la SIES, et appartient à Centraide. Le service aide les gens à trouver rapidement les programmes et les services gouvernementaux et communautaires dont ils ont besoin selon leur situation. Les appels sont traités 24 heures sur 24, sept jours sur sept, dans les deux langues officielles et dans plus de 150 autres langues grâce à des services d'interprétation.

211NB a fourni un soutien indispensable à la population en l'aidant à accéder à une vaste gamme de services et de ressources et à s'y orienter. Le programme a également contribué à combler les lacunes en matière de services et à mettre les gens en contact avec les mesures de soutien dont ils ont besoin.

### **Les améliorations apportées au service comprenaient :**

- 2021 (mise à niveau en 2024) : Création d'un portail Expansion et d'un tableau de bord du Nouveau-Brunswick
- Août 2021 : Lancement du site Web de 211NB doté d'une fonction de recherche pour accéder à de l'information sur les ressources communautaires
- Novembre 2021 : Lancement d'un service de clavardage
- 2024-2025 : Établissement d'un nouveau partenariat avec le Bureau de l'équité des femmes et des genres, qui a permis d'ajouter à la ligne d'aide un point d'entrée consacré à la violence fondée sur le genre
- Février 2025 : Lancement de l'application 211 Canada, améliorant l'accessibilité du service
- 2024-2025 : Expansion de l'équipe de personnes navigatrices
- 2025-2026 : Stabilité accrue grâce à un protocole d'entente quinquennal (PE)

Du 1er avril 2025 au 31 mars 2026, les personnes navigatrices de 211NB ont répondu à 35 048 contacts : 3 265 par clavardage, 1 326 par courriel et 30 457 par téléphone. Les besoins les plus souvent cernés concernaient l'aide aux frais de logement, l'aide aux services publics et les urgences.

|                         | Avril à septembre 2025 | Octobre 2025 à mars 2026 |
|-------------------------|------------------------|--------------------------|
| Personnes utilisatrices | 62 731                 | 63 800                   |
| Sessions                | 89 661                 | 85 213                   |
| Pages vues              | 145 603                | 137 507                  |

Source des données : Données en continu des partenaires d'expansion de 211 (211 Expansion Partner Portal Ongoing Reporting), Nouveau-Brunswick, du 1er avril 2025 au 31 mars 2026

Le tableau ci-dessous fournit de plus amples renseignements sur les contacts avec 211NB, notamment les appels reçus, traités et abandonnés, la durée moyenne des interactions téléphoniques, les temps d'attente et les autres types de contacts traités. Il compare les données de la période visée à celles des trois exercices précédents.

| Comparaison des données sur les contacts avec 211NB                                                   |                                 |                                |                                 |                              |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|------------------------------|
| Nombre de contacts téléphoniques avec 211NB                                                           | 2022-2023<br>(il y a trois ans) | 2023-2024<br>(il y a deux ans) | 2024-2025<br>(dernier exercice) | 2025-2026<br>(période visée) |
| Nombre d'appels téléphoniques reçus *                                                                 | 18 520                          | 18 525                         | 30 396                          | 34 533                       |
| Nombre d'appels téléphoniques traités **                                                              | 16 043                          | 16 220                         | 24 141                          | 30 457                       |
| Durée moyenne des interactions téléphoniques                                                          | 3:21 min                        | 4:17 min                       | 2:27 min                        | 3:44 min                     |
| Temps d'attente moyen pour les appels téléphoniques                                                   | 1:12 min                        | 1:30 min                       | 1:28 min                        | 1:36 min                     |
| Nombre de contacts traités par d'autres moyens : clavardage, courriel et rappel généré par le système | 608                             | 1 400                          | 4 642                           | 4 591                        |

Source des données : Données en continu des partenaires d'expansion de 211 (211 Expansion Partner Portal Ongoing Reporting), Nouveau-Brunswick, du 1er avril 2025 au 31 mars 2026

\* - Appels faits au 211, mais pas nécessairement traités avant que la personne raccroche

\*\* - Appels traités par les personnes navigatrices du 211

Le tableau ci-dessous présente les besoins cernés par les personnes qui communiquent avec 211NB.

|                                          | Avril à septembre 2025 | Octobre 2025 à mars 2026 |
|------------------------------------------|------------------------|--------------------------|
| Aide aux frais de logement               | 62,62 %                | 49,28 %                  |
| Programmes de maintien du revenu de base | 5,89 %                 | 8,34 %                   |
| Aide aux services publics                | 5,88 %                 | 7,56 %                   |
| Information et aiguillage                | 5,57 %                 | 7,83 %                   |

Source des données : Données en continu des partenaires d'expansion de 211 (211 Expansion Partner Portal Ongoing Reporting), Nouveau-Brunswick, du 1er avril 2025 au 31 mars 2026

La SIES a continué d'appuyer 211NB au moyen d'activités de promotion et de sensibilisation. Des représentants de 211NB ont participé aux super comptoirs Obtenez vos prestations tenus en mars 2025 et

en mars 2026, aidant ainsi les gens à trouver les programmes et les services susceptibles de répondre à leurs besoins.

La SIES a également lancé des séances d'information destinées aux ministères et organismes du GNB afin de mieux faire connaître 211NB et de veiller à ce que les programmes et services provinciaux soient représentés avec exactitude dans sa base de données.

D'autres efforts comprenaient des présentations et du matériel promotionnel destinés au secteur municipal, une campagne de sensibilisation numérique sur YouTube, Facebook et Google Ads ainsi que des activités d'échange d'information et de sensibilisation menées par les RIC dans les 12 régions du Nouveau-Brunswick.

### **Témoignage d'une personne appelante (21 mars 2026)**

Une personne navigatrice de services a reçu l'appel d'un homme de Moncton qui cherchait de l'aide pour des arriérés de loyer. Il a été aiguillé vers le Programme de banque d'aide au loyer pour obtenir un soutien financier. Au cours de la conversation, il a indiqué avoir perdu son emploi et éprouver de la difficulté à conserver un emploi et à préserver sa santé mentale en raison d'un traumatisme non résolu lié au décès d'un proche.

La personne navigatrice lui a fourni de l'information sur TravailNB pour obtenir du soutien à l'emploi. À la suite des renseignements communiqués par l'appelant, elle l'a également aiguillé vers les Services de santé mentale de Moncton et des environs ainsi que vers l'Association canadienne pour la santé mentale de Moncton, notamment vers leurs programmes de rétablissement après un deuil ou une perte et de soutien en cas de traumatisme. Avec le consentement de l'appelant, toutes les ressources lui ont été envoyées par message texte pour référence ultérieure.

### **Possibilités de formation à la sensibilisation**

Les RIC ont commencé à collaborer avec des partenaires régionaux afin d'accroître la sensibilisation à la stigmatisation et aux traumatismes vécus par les personnes vivant dans la pauvreté, ainsi que la compréhension de ces réalités.

Une initiative clé a été le forum régional « De l'ombre à la lumière: Construisons une Péninsule acadienne inclusive », tenu en février 2026 dans la Péninsule acadienne. L'événement a réuni plus de 200 personnes, notamment du personnel de première ligne, des bénévoles, des organismes communautaires, des personnes représentant les municipalités et des personnes résidentes. Grâce à des témoignages de personnes ayant une expérience vécue, à des présentations, à des kiosques d'information et à des discussions animées, les personnes participantes ont examiné des enjeux liés à la pauvreté, à la santé mentale, aux dépendances, à l'itinérance et à l'exclusion sociale. Le forum a constitué la première phase d'une initiative régionale plus vaste de déstigmatisation; d'autres outils et ressources sont en cours d'élaboration pour favoriser l'apprentissage continu et des pratiques plus inclusives dans l'ensemble de la région.

### **Soutien accru aux jeunes qui ont atteint l'âge de quitter la tutelle du ministère**

Le ministère du Développement social a créé la bourse d'études du Nouveau-Brunswick pour les jeunes pris en charge afin d'améliorer l'accès aux études postsecondaires des jeunes pris en charge et de ceux

qui quittent la tutelle du ministre. La bourse couvre les droits de scolarité et les autres frais d'études obligatoires, ce qui contribue à réduire les obstacles financiers aux études supérieures.

En plus de cette bourse, les jeunes et les jeunes adultes admissibles peuvent recevoir un soutien financier et accéder à divers services adaptés à leurs besoins particuliers. Ces mesures de soutien visent à les aider à réussir leur parcours scolaire, l'accès à l'emploi et au logement et d'autres aspects de leur transition vers l'âge adulte.

Afin de renforcer ces services, Développement social a embauché d'autres travailleuses et travailleurs sociaux au sein du Ministère et ajoutera bientôt des mentors de transition vers l'âge adulte dans les communautés de la province. Ces postes offriront davantage d'orientation, de mentorat et de soutien afin d'aider les jeunes à obtenir des résultats positifs.

## **Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté**

### **Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté : Une chance pour tous**

En août 2018, le gouvernement du Canada a publié *Une chance pour tous : la première Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté*, établissant ainsi le premier cadre fédéral exhaustif de réduction de la pauvreté au pays. La Stratégie présente une vision à long terme d'un Canada sans pauvreté, appuyée par des cibles mesurables, une responsabilisation législative et des rapports publics continus. Elle a également instauré le seuil officiel de la pauvreté au Canada, fondé sur la mesure du panier de consommation (MPC), comme norme nationale de mesure de la pauvreté, que le Nouveau-Brunswick a aussi adoptée.

### **Objectifs stratégiques**

La Stratégie s'articule autour de trois piliers interreliés :

#### **Dignité**

Veiller à ce que la population canadienne puisse répondre à ses besoins fondamentaux grâce à un revenu suffisant, à des logements abordables, à la sécurité alimentaire, aux soins de santé et à d'autres mesures de soutien essentielles.

#### **Possibilités et inclusion**

Accroître les possibilités d'éducation, de perfectionnement des compétences et d'emploi tout en réduisant les obstacles à une pleine participation à la société et à l'économie.

#### **Résilience et sécurité**

Renforcer la sécurité du revenu et les systèmes de protection sociale afin d'aider les personnes et les familles à éviter de tomber dans la pauvreté pendant les périodes de difficultés économiques ou personnelles.

Pour appuyer ses objectifs et ses piliers, la Stratégie a établi plusieurs engagements fondamentaux, notamment :

- l'instauration du premier seuil officiel de la pauvreté au Canada, fondé sur la mesure du panier de consommation;

- l'inscription des cibles nationales de réduction de la pauvreté dans la Loi sur la réduction de la pauvreté (2019) et la création d'un cadre solide de responsabilisation et de transparence; et
- la création du Conseil consultatif national sur la pauvreté afin de surveiller les progrès et de fournir des conseils indépendants.

En prenant 2015 comme année de référence, la Stratégie a établi deux cibles nationales prévues par la loi :

- réduire la pauvreté de 20 % d'ici 2020; et
- réduire la pauvreté de 50 % d'ici 2030.

Ces cibles établissent un cadre à long terme pour mesurer les progrès et correspondent à l'engagement du Canada d'améliorer le bien-être social et économique de toute la population canadienne.

### **Lien avec les objectifs de développement durable des Nations Unies**

La Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté constitue également un mécanisme clé pour faire progresser les engagements du Canada dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, en particulier l'objectif de développement durable (ODD) 1 : Pas de pauvreté. Bien que la Stratégie soit le plus directement liée à l'ODD 1, ses objectifs contribuent aussi à plusieurs objectifs interreliés, notamment l'ODD 2 (Faim « zéro »), l'ODD 3 (Bonne santé et bien-être), l'ODD 4 (Éducation de qualité), l'ODD 5 (Égalité entre les sexes), l'ODD 8 (Travail décent et croissance économique), l'ODD 10 (Inégalités réduites) et l'ODD 11 (Villes et communautés durables).

La nature interreliée des objectifs de développement durable reconnaît que la pauvreté est influencée par une vaste gamme de facteurs sociaux, économiques et environnementaux. Les améliorations apportées à l'abordabilité du logement, au niveau de scolarité, à la participation au marché du travail, à la sécurité alimentaire, aux résultats en matière de santé et à la résilience financière peuvent avoir des effets positifs sur plusieurs objectifs à la fois.

Par conséquent, la Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté va au-delà des seules mesures fondées sur le revenu et appuie une approche pangouvernementale qui favorise la collaboration entre les partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux, autochtones et communautaires. Le suivi des progrès réalisés dans le cadre de la Stratégie contribue également aux rapports plus vastes du Canada sur les objectifs de développement durable et montre comment les politiques nationales appuient les engagements internationaux du Canada en matière de développement durable.

### **Progrès réalisés à ce jour**

Le Canada a atteint sa première cible de réduction de la pauvreté plus tôt que prévu, le taux de pauvreté ayant diminué de plus de 20 % par rapport à 2015. Il a atteint des creux historiques pendant la pandémie de COVID-19, en grande partie grâce aux mesures temporaires de soutien du revenu d'urgence et aux prestations fédérales bonifiées.

Toutefois, après le retrait des mesures liées à la pandémie, les taux de pauvreté ont augmenté alors que la population canadienne faisait face à la hausse de l'inflation, des coûts de logement et des pressions liées à l'abordabilité. Les données nationales récentes indiquent qu'environ 11 % de la population canadienne, soit quelque 4,5 millions de personnes, vit toujours sous le seuil officiel de la pauvreté au Canada. Même

si ce taux demeure inférieur à celui de 2015, des efforts soutenus seront nécessaires pour atteindre la cible prévue par la loi, soit une réduction de la pauvreté de 50 % d'ici 2030.

Des défis persistants demeurent pour plusieurs groupes de population qui continuent d'afficher des taux de pauvreté disproportionnellement élevés, notamment les peuples autochtones, les personnes en situation de handicap, les familles monoparentales, les personnes nouvelles arrivantes, les populations racisées et d'autres personnes confrontées à des obstacles systémiques. Ces disparités renforcent l'importance d'approches stratégiques coordonnées qui s'attaquent à la fois aux effets immédiats et aux causes profondes de la pauvreté.

### **Incidences sur les politiques provinciales en matière d'abordabilité et sur Ensemble pour vaincre la pauvreté**

La Stratégie fédérale de réduction de la pauvreté fournit un important cadre national auquel peuvent s'harmoniser les efforts provinciaux de réduction de la pauvreté. De nombreux leviers stratégiques ayant une incidence sur la pauvreté, notamment l'aide sociale, le logement, l'éducation, les soins de santé, l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, les services d'emploi et les mesures de soutien du revenu, sont partagés entre les ordres de gouvernement. La Stratégie établit toutefois des résultats et des indicateurs nationaux communs qui favorisent une action coordonnée.

Pour les provinces, l'harmonisation des politiques et des initiatives avec la Stratégie peut contribuer à renforcer l'abordabilité, à accroître la participation au marché du travail, à améliorer la sécurité du revenu, à réduire l'insécurité alimentaire et à éliminer les obstacles systémiques auxquels font face les populations vulnérables. Ces efforts contribuent non seulement aux cibles canadiennes de réduction de la pauvreté prévues par la loi, mais aussi à l'avancement des objectifs de développement durable et à l'amélioration du bien-être social et économique de toute la population canadienne.

### **Conseil consultatif national sur la pauvreté**

Le Conseil consultatif national sur la pauvreté (CCNP) est un organisme consultatif indépendant créé en vertu de la *Loi sur la réduction de la pauvreté* en 2019 dans le cadre d'Une chance pour tous : la première Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté. Le Conseil a pour mandat de conseiller le gouvernement fédéral sur la réduction de la pauvreté, d'évaluer les progrès réalisés vers l'atteinte des cibles canadiennes prévues par la loi et de maintenir un dialogue continu avec la population canadienne, particulièrement les personnes ayant une expérience vécue de la pauvreté.

Dans le cadre de ses responsabilités prévues par la loi, le Conseil présente à la ministre responsable de la réduction de la pauvreté un rapport annuel indépendant qui évalue les progrès du Canada, cerne les nouveaux enjeux et formule des recommandations pour renforcer les efforts de réduction de la pauvreté. Ces rapports constituent un important mécanisme de responsabilisation en mesurant les progrès par rapport aux cibles nationales et en mettant en évidence les domaines qui nécessitent d'autres interventions stratégiques.

Depuis sa création, les rapports annuels du Conseil témoignent d'une compréhension évolutive de la réduction de la pauvreté. Les premiers rapports portaient surtout sur l'établissement de connaissances de base et la mesure des progrès. Au fil du temps, le Conseil a toutefois insisté de plus en plus sur le fait que la pauvreté est enracinée dans des facteurs sociaux, économiques et systémiques interreliés qui

nécessitent des interventions stratégiques coordonnées entre les gouvernements et les secteurs. Cette évolution se reflète dans les thèmes de ses rapports :

2020 - Pour mieux comprendre

2021 - Comprendre les systèmes

2022 - Transformer nos systèmes

2023 - Plan directeur de la transformation

2024 - Il est temps d'agir

2025 - Nous pouvons faire mieux : ce n'est pas un filet de sécurité si les mailles sont aussi grandes

Dans leur ensemble, ces rapports illustrent le passage de la compréhension de la nature de la pauvreté à la détermination des changements systémiques nécessaires pour la réduire de façon durable. Le Conseil souligne constamment que la réduction de la pauvreté ne peut reposer uniquement sur les mesures de soutien du revenu et qu'elle exige une action coordonnée dans des domaines comme le logement, l'emploi, l'éducation, la santé, la sécurité alimentaire et l'inclusion sociale.

### **Le rapport annuel de 2025 : *Nous pouvons faire mieux : ce n'est pas un filet de sécurité si les mailles sont aussi grandes***

Publié en octobre 2025, le plus récent rapport annuel du Conseil reconnaît que le Canada a réalisé des progrès mesurables vers l'atteinte de ses cibles à long terme de réduction de la pauvreté, les taux demeurant inférieurs à ceux de 2015. Le rapport prévient toutefois qu'un grand nombre de personnes au Canada continuent de faire face à d'importants défis liés à l'abordabilité en raison de la hausse des coûts de logement, de l'insécurité alimentaire et de l'instabilité financière.

Le Conseil conclut que, même si le filet de sécurité sociale du Canada a permis de réduire la pauvreté pour de nombreuses personnes, d'importantes lacunes continuent d'exposer les personnes et les familles vulnérables à des risques. Le rapport demande de renforcer les mesures de soutien du revenu, d'améliorer l'accès aux programmes et aux services gouvernementaux, d'éliminer les obstacles systémiques auxquels font face les populations touchées de façon disproportionnée et de concevoir les politiques en partenariat avec des personnes ayant une expérience vécue actuelle ou passée de la pauvreté. Il réaffirme également l'importance de passer de réponses réactives aux crises à des solutions stratégiques préventives à long terme qui améliorent la sécurité économique et la résilience.

## **Entreprise sociale**

Dans EVP4, la SIES reconnaît l'entreprise sociale comme une solution qui s'attaque à la pauvreté tout en favorisant la viabilité à long terme et en renforçant le secteur sans but lucratif du Nouveau-Brunswick.

En 2025-2026, la SIES a renouvelé son entente avec le Centre Pond-Deshpande afin de renforcer les capacités régionales. Ce soutien a permis d'offrir des ateliers aux 12 CSR et de faire progresser des initiatives de récits créatifs. Le partenariat a également appuyé la préparation du troisième Symposium sur l'entreprise sociale, tenu au printemps 2026, ainsi qu'une initiative continue de récits sur l'entreprise sociale qui mettra en valeur les premiers constats du rapport L'état de l'entreprise sociale.

En 2025-2026, la SIES a renouvelé son entente avec la CBDC Chaleur afin d'établir un fonds de finance sociale consacré au renforcement des capacités opérationnelles et de la viabilité financière à long terme des entreprises sociales exploitées par des organismes sans but lucratif du Nouveau-Brunswick.

Le Fonds a accordé la priorité aux projets ayant une incidence directe sur la sécurité alimentaire et le logement abordable, à l'appui des mesures prioritaires d'EVP4. Soixante pour cent des fonds affectés ont été investis dans des projets contribuant directement à la sécurité alimentaire, tandis que 40 % ont soutenu des initiatives d'économie sociale contribuant directement au logement abordable. Aux termes de l'entente, la CBDC Chaleur était chargée de gérer et de promouvoir le fonds de finance sociale ainsi que d'examiner et d'évaluer les demandes de projet.

Ces partenariats continuent de contribuer à un secteur sans but lucratif plus solide et plus résilient et d'appuyer l'élaboration de solutions novatrices, dirigées par les communautés, qui favorisent l'inclusion sociale et économique dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick.

### **Soutien du secteur sans but lucratif**

Dans le cadre d'EVP4, la SIES a créé le Comité consultatif sur le secteur sans but lucratif afin de contribuer au renforcement du secteur au Nouveau-Brunswick et de faire progresser la mesure prioritaire 16. Créé en septembre 2025, le Comité est coprésidé par Léo-Paul Pinet et Vanessa Paesani.

Le Comité réunit des personnes dirigeantes du secteur sans but lucratif, du gouvernement et d'organismes communautaires afin de fournir des conseils et des recommandations stratégiques au conseil d'administration de la SIES. Son mandat comprend l'exploration d'options visant à créer une association provinciale du secteur sans but lucratif; la résolution des principaux défis du secteur, notamment la gouvernance, le financement durable, la main-d'œuvre ainsi que le recrutement et le maintien en poste des bénévoles; le renforcement de l'écosystème de l'entreprise sociale au Nouveau-Brunswick; et la recommandation d'une stratégie provinciale sur l'entreprise sociale.

Au cours de sa première année, le Comité a créé des sous-comités pour faire progresser les initiatives prioritaires, notamment le projet sur l'état du secteur et la planification d'un forum provincial du secteur sans but lucratif, jetant ainsi les bases du développement et de la viabilité à long terme du secteur au Nouveau-Brunswick.

En plus des travaux du Comité, les RIC ont continué d'appuyer le secteur sans but lucratif dans les collectivités du Nouveau-Brunswick en cernant les besoins communautaires et en soutenant diverses initiatives locales, notamment des activités de réseautage, des possibilités de formation, des activités de recrutement de bénévoles et des efforts de création de partenariats.

# Progrès des 16 mesures prioritaires

## Ensemble pour vaincre la pauvreté 4

### Continu

- La mesure prioritaire progresse de façon continue et ne fait pas l'objet d'une date d'achèvement.

### En cours

- Le travail relatif à la mesure prioritaire a débuté et se poursuit en vue de l'achèvement.

### Terminé

- La mesure prioritaire est terminée et l'objectif a été atteint.

## MESURE

## ÉTAT DE LA MESURE

### Pilier I : Besoins fondamentaux et bien-être

1. Collaborer avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance ainsi que d'autres ministères gouvernementaux, partenaires communautaires et parties prenantes pour accroître le niveau de sécurité alimentaire.

Appuyer les programmes d'alimentation scolaire en collaboration avec les partenaires :

- Poursuivre la collaboration avec Food Dépôt Alimentaire (FDA) et le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (EDPE). - **Continu**
- Appuyer la mise en œuvre d'un programme de petits-déjeuners scolaires. - **Terminé, lancé à l'automne 2025**
- Appuyer le lancement du programme subventionné de dîners scolaires, de la phase pilote jusqu'au lancement complet à l'automne 2026. - **En cours**
- Cerner les champions du programme et assurer la coordination des efforts ainsi que l'harmonisation de la planification. - **En cours**
- Collaborer afin que les mécanismes de soutien existants continuent de faire partie de la solution dans les petites écoles, particulièrement en milieu rural. - **En cours**

Les entreprises sociales comme élément de solution à l'insécurité alimentaire :

- Renforcer la compréhension des entreprises sociales à l'échelle régionale et provinciale au sein des CSR et des groupes de parties prenantes en offrant de la formation sur l'entreprise sociale. - **En cours**
- Le financement de la SIES a appuyé des entreprises sociales participant à des projets de sécurité alimentaire en 2025-2026. - **Terminé**

|                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                                                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Du financement a été offert par l'entremise des RIC pour soutenir des initiatives. - <b>Terminé</b></li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 2. Améliorer l'accès à des services de transport abordables, accessibles et disponibles.                                                                                                                                                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître l'interconnexion des systèmes de transport communautaire en mettant à jour les lignes directrices de financement afin d'accorder un financement plus élevé aux projets axés sur les liens entre les collectivités. - <b>Continu</b></li> <li>• Accroître le financement du transport communautaire accessible en 2025-2026. - <b>Terminé</b></li> <li>• Accroître la promotion des services existants. - <b>Continu</b></li> <li>• Collaborer avec les CSR afin d'assurer l'adoption complète de Blaise. - <b>En cours</b></li> <li>• Passer à des ententes pluriannuelles pour le financement des services de transport communautaire. - <b>Terminé</b></li> </ul>                                                                                                |
| 3. Collaborer avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance et les partenaires afin de veiller à ce que les personnes néo-brunswickoises aient accès à des services de garde d'enfants abordables et de grande qualité. | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (EDPE) a collaboré avec le ministère du Développement social (DS) afin de transférer le Programme d'assistance aux services de garderie de DS à EDPE, de manière à regrouper tous les programmes au même endroit et à simplifier l'accès pour les parents. - <b>Terminé</b></li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| 4. Soutenir la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick dans la mise en œuvre de sa stratégie Un logement pour tous.                                                                                                                               | <p>Appuyer le logement par l'entremise du Fonds pour l'économie sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Affecter 40 % des fonds d'économie sociale à des projets contribuant directement au logement abordable en 2025-2026. - <b>Terminé</b></li> <li>• Mieux faire connaître les possibilités permettant aux entreprises sociales de faire partie de la solution à la crise du logement abordable. - <b>Continu</b></li> </ul> <p>Accroître la sensibilisation aux enjeux liés au logement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le tableau de bord de la SIES a été mis à jour pour y inclure des renseignements sur les besoins et les coûts en matière de logement, afin que la population du Nouveau-Brunswick ait accès à de l'information supplémentaire. - <b>Terminé</b></li> </ul> |

|                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>5. Étudier la possibilité et fournir des recommandations quant à un programme à coûts partagés entre le gouvernement, les entreprises et les personnes employées pour offrir des congés de maladie payés.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>La SIES a créé le Comité consultatif sur la sécurité du revenu. Dans le cadre de son mandat, ce comité étudiera les options relatives à un programme à coûts partagés de congés de maladie payés. - <b>Continu</b></li> </ul>                                                                                                  |
| <p>6. Accroître la sensibilisation aux différents programmes de médicaments sur ordonnance au Nouveau-Brunswick.</p>                                                                                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>La SIES a créé le Comité consultatif sur la sécurité du revenu. Ce comité formulera des recommandations visant à mettre les personnes néo-brunswickoises en contact avec les prestations existantes. Le Régime médicaments du Nouveau-Brunswick fait partie des programmes relevant de son mandat. - <b>Continu</b></li> </ul> |

## Pilier II : Sécurité du revenu

|                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>7. Accroître la sensibilisation et l'accès aux prestations fédérales et provinciales qui amélioreront la sécurité du revenu en mettant les gens en contact avec leurs prestations.</p> | <p>Accroître la participation aux super comptoirs et aux comptoirs réguliers du Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt (PCBMI) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Accroître la promotion et assurer l'efficacité. - <b>Continu</b></li> <li>Recenser les partenaires actuels et de nouveaux partenaires. - <b>Continu</b></li> <li>Accroître le nombre de bénévoles. - <b>Continu</b></li> <li>Réduire les obstacles à la participation aux comptoirs. - <b>Continu</b></li> <li>La SIES, en partenariat avec le ministère du Développement social, Service Canada et l'Agence du revenu du Canada, a créé un groupe de travail chargé d'examiner les obstacles auxquels les gens font face pour accéder aux prestations. Le groupe de travail doit trouver des moyens collaboratifs d'éliminer efficacement ces obstacles et d'améliorer l'accès aux prestations fédérales et provinciales existantes. - <b>Continu</b></li> <li>La SIES a établi un mécanisme visant à renforcer les liens entre les réseaux d'inclusion communautaire (RIC) et les services de navigation des prestations, notamment Independent Living Nova Scotia (ILNS) ainsi que les personnes navigatrices du crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH) et du régime enregistré d'épargne-invalidité (REEL) d'Inclusion Canada. Cette approche collaborative contribuera à étendre la portée du soutien en matière de prestations dans les communautés du Nouveau-Brunswick et à fournir aux gens l'information et l'aide dont ils ont besoin pour accéder aux programmes disponibles. En s'appuyant sur les réseaux communautaires existants, la SIES cherche à réduire les</li> </ul> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

|                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                     | <p>obstacles, à accroître la sensibilisation et à aider davantage de personnes néo-brunswickoises à accéder aux prestations. - <b>Continu</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <p>8. Collaborer avec les partenaires communautaires afin d'améliorer la littératie financière.</p> | <p>Littératie financière pour des familles résilientes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître le nombre d'ateliers et de présentations offerts sur la littératie financière. - <b>Continu</b></li> <li>• Collaborer avec les Bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick afin d'élargir l'accès aux ressources de littératie financière dans les espaces communautaires fréquentés par les familles. - <b>Continu</b></li> <li>• Accroître la disponibilité de l'information sur la littératie financière offerte à la clientèle du Développement social. - <b>Continu</b></li> <li>• Collaborer avec la Commission des services financiers et des services aux consommateurs afin de renforcer le Réseau d'éducation financière (REF) et d'élargir la prestation des services dans l'ensemble de la province. - <b>Continu</b></li> </ul> <p>Littératie financière pour les jeunes en transition vers l'âge adulte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Surveiller les efforts de littératie financière déployés dans le système d'éducation de la maternelle à la 12e année et en rendre compte. - <b>Continu</b></li> <li>• Accroître l'offre de littératie financière destinée aux jeunes pris en charge. - <b>Continu</b></li> <li>• Collaborer avec Développement social afin que ses nouveaux guides de ressources destinés aux familles d'accueil et aux familles assurant une prise en charge par la parenté comprennent des éléments de littératie financière. - <b>Continu</b></li> </ul> <p>Littératie financière pour les personnes nouvelles arrivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître la disponibilité du matériel de littératie financière dans d'autres langues que le français et l'anglais. - <b>Continu</b></li> <li>• Mieux faire connaître les droits des femmes au Canada en ce qui concerne les opérations financières et les actifs, grâce à l'élaboration conjointe de matériel de littératie financière destiné aux femmes. - <b>Continu</b></li> <li>• Analyser les commentaires des partenaires spécialistes afin de cerner et de soutenir les besoins en matériel et en ressources des organismes au service des personnes nouvelles arrivantes. - <b>Continu</b></li> </ul> |

|                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>9. Collaborer avec le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail pour améliorer les conditions de travail de la main-d'œuvre à faible revenu.</p>                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaboration <b>continue</b> avec le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <p>10. Reconnaître les défis uniques auxquels sont confrontées les personnes en situation de handicap et mettre en œuvre des changements qui amélioreront leur accès au revenu et aux ressources.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• À l'automne 2025, la SIES a organisé sa première table ronde annuelle, qui a réuni des personnes en situation de handicap afin de discuter du lancement d'EVP4 et de recueillir leurs commentaires sur les initiatives susceptibles d'améliorer leur sécurité du revenu tout en accroissant leurs possibilités de participer pleinement à leur communauté. - <b>Terminé</b></li> <li>• La SIES a mis à jour les tableaux de bord de son site Web pour y inclure des données propres à l'expérience des personnes en situation de handicap. - <b>Terminé</b></li> <li>• La SIES a contribué activement à l'élaboration du Plan d'action pour les personnes ayant un handicap au Nouveau-Brunswick : Stratégie pour la pleine inclusion des personnes handicapées, publié en décembre 2025 par le Conseil de la première ministre pour les personnes handicapées (- <b>Terminé</b>) et poursuit ses travaux pour faire progresser les initiatives qui y sont énoncées. - <b>Continu</b></li> <li>• La SIES a continué de faire progresser l'accessibilité et l'inclusion en élaborant et en distribuant à tout le personnel des guides d'accompagnement fondés sur la Norme sur le langage clair. Ces ressources fournissent des conseils pratiques et aident le personnel à appliquer les principes du langage clair dans ses communications afin que l'information soit claire, plus accessible et plus facile à comprendre et à utiliser pour la population du Nouveau-Brunswick. - <b>Continu</b></li> </ul> |
| <p>11. Effectuer un examen des seuils d'exemption des actifs pour les programmes et services offerts par le ministère du Développement social.</p>                                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Continu</b></li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <p>12. Explorer d'autres possibilités pour améliorer la sécurité du revenu des personnes néo-brunswickoises grâce à la création d'un comité consultatif sur la sécurité du revenu.</p>                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Comité consultatif sur la sécurité du revenu a été créé et a tenu sa première réunion en janvier 2026. - <b>Continu</b></li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |

### Pilier III : Amélioration de la prestation de services axés sur les gens

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>13. Explorer des moyens novateurs pour mieux communiquer avec les personnes qui sont confrontées à des obstacles au moment d'accéder à des renseignements, des programmes et des prestations du gouvernement.</p>                                                                                    | <p>Service 211NB :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Continuer de promouvoir et d'élargir l'utilisation de 211NB au Nouveau-Brunswick et d'encourager des améliorations novatrices. - <b>Continu</b></li> <li>Effectuer une tournée exhaustive des ministères du GNB afin d'expliquer les avantages d'utiliser 211NB pour communiquer avec la population. - <b>Continu</b></li> <li>Une note de service du GNB sur 211NB a été diffusée. - <b>Terminé</b></li> <li>La SIES, en partenariat avec le ministère du Développement social, Service Canada et l'Agence du revenu du Canada, a créé un groupe de travail chargé d'examiner les obstacles auxquels les gens font face pour accéder aux prestations. Le groupe de travail doit trouver des moyens collaboratifs d'éliminer efficacement ces obstacles et d'améliorer l'accès aux prestations fédérales et provinciales existantes. - <b>Continu</b></li> </ul>                                                                                                                                              |
| <p>14. Effectuer un examen des possibilités de formation à la sensibilisation et les améliorer afin de veiller à ce qu'il existe des ressources de formation qui réduisent le risque de stigmatiser ou de traumatiser à nouveau les personnes qui cherchent à obtenir des services gouvernementaux.</p> | <p>Collaborer avec les RIC :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser des activités régionales de sensibilisation axées sur la stigmatisation et les traumatismes vécus par les personnes vivant dans la pauvreté. - <b>En cours</b></li> <li>Offrir au personnel de première ligne et aux bénévoles des séances de formation sur des approches tenant compte des traumatismes et de la stigmatisation. - <b>En cours</b></li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <p>15. Continuer de renforcer le soutien aux jeunes ayant atteint l'âge de quitter la tutelle du ministère afin de veiller à ce qu'ils aient accès au logement ainsi qu'à l'éducation et la formation postsecondaires.</p>                                                                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>Le ministère du Développement social a créé la bourse d'études du Nouveau-Brunswick pour les jeunes pris en charge afin d'améliorer l'accès aux études postsecondaires des jeunes pris en charge et de ceux qui quittent la tutelle du ministre. La bourse couvre les droits de scolarité et les autres frais d'études obligatoires, ce qui contribue à réduire les obstacles financiers aux études supérieures. - <b>Continu</b></li> <li>En plus de cette bourse, les jeunes et les jeunes adultes admissibles peuvent recevoir un soutien financier et accéder à divers services adaptés à leurs besoins particuliers. Ces mesures de soutien visent à les aider à réussir leur parcours scolaire, leur accès à l'emploi et au logement ainsi que les autres aspects de leur transition vers l'âge adulte. - <b>Continu</b></li> <li>Afin de renforcer ces services, Développement social a embauché d'autres travailleuses et travailleurs sociaux au sein du Ministère et ajoutera bientôt des mentors de transition</li> </ul> |

|                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                             | <p>vers l'âge adulte dans les communautés de la province. Ces postes offriront davantage d'orientation, de mentorat et de soutien afin d'aider les jeunes à obtenir des résultats positifs. - <b>Continu</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <p>16. Mettre sur pied un modèle de groupe de travail adapté aux besoins du secteur sans but lucratif au Nouveau-Brunswick et le diriger tout en misant sur le renforcement du secteur.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un Comité consultatif afin de renforcer le secteur sans but lucratif du Nouveau-Brunswick. - <b>Terminé</b> (septembre 2025)</li> <li>• Créer un groupe de travail pour le projet sur l'état du secteur. - <b>En cours</b></li> <li>• Créer un groupe de travail chargé d'élaborer un modèle structurel optimal pour le secteur sans but lucratif du Nouveau-Brunswick. - <b>En cours</b></li> <li>• Créer un groupe de travail pour le forum provincial du secteur sans but lucratif. - <b>En cours</b></li> </ul> |

# Résumé des activités de recrutement

Conformément à l'article 20 (1 et 2) de la Loi sur l'inclusion économique et sociale, la Société peut procéder à la nomination d'employés fondée sur le mérite.

Au 31 mars 2026, la Société comptait sept personnes employées à temps plein.

## Langues officielles

La SIES reconnaît ses obligations en matière de langues officielles et s'est engagée à offrir activement et à fournir des services de qualité aux citoyens dans la langue officielle de leur choix et selon tous les modes de prestation de services. Les RIC et leurs partenaires sont aussi assujettis à la *Loi sur les langues officielles*.

La SIES s'efforce d'offrir ses services dans les deux langues officielles, non seulement pour se conformer à la Loi, mais surtout pour faire la promotion de la valeur d'inclusion bien ancrée et à la base de la Société et du plan EVP.

La stratégie sur les langues officielles de la SIES vient consolider la position de la Société vis-à-vis les langues officielles. Elle fournit également aux RIC les outils nécessaires afin qu'ils puissent servir les Néo-Brunswickois dans la langue officielle de leur choix.

Au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2026, la SIES a poursuivi ses efforts de promotion, de suivi et de soutien en matière de langues officielles à l'interne, avec les RIC et les partenaires externes, conformément à sa stratégie.

# Faits saillants d'Ensemble pour vaincre la pauvreté

## 2008

**Octobre** Annonce de l'initiative d'engagement public visant à adopter un plan de réduction de la pauvreté au Nouveau-Brunswick

## 2009

**Janvier à avril** Dialogues publics

**Juin à septembre** Tables rondes

**Novembre** Forum final menant à l'adoption d'Ensemble pour vaincre la pauvreté : le plan d'inclusion économique et sociale du N.-B. (EVP1)

**Décembre** Prolongement de la carte médicale pendant trois ans pour les personnes qui quittent l'aide sociale

## 2010

**Janvier** Élimination de l'aide temporaire du programme d'aide au revenu

**Janvier** La politique économique relative aux ménages s'applique désormais seulement aux bénéficiaires de l'aide au revenu qui sont en relation de couple

**Avril** Adoption de la Loi sur l'inclusion économique et sociale

**Avril** Financement stable aux refuges pour sans-abri pendant cinq ans. Financement prolongé en 2011 et 2012.

**Avril** Modifications apportées à la Loi sur la location de locaux d'habitation pour protéger les résidents

**Avril** Augmentation du salaire minimum à 8,50 \$ l'heure

**Mai** Nomination du président et des coprésidents de la SIES

**Juin** Nomination des autres membres du CA de la SIES

**Juin** Première rencontre du CA

**Septembre** Augmentation du salaire minimum à 9 \$ l'heure

**Octobre** Investissement dans l'apprentissage précoce et les services de garde

**Août à janvier 2011** La SIES embauche son personnel

## 2011

**Janvier** Première rencontre des trois comités consultatifs

**Février à octobre** Établissement des 12 réseaux d'inclusion communautaire (RIC)

**Avril** Augmentation du salaire minimum à 9,50 \$ l'heure

**Août** Prestations pour la garde d'enfants, l'aide au chauffage et la santé sont liées dans la mesure du possible au revenu familial

**Novembre** Début du financement des RIC pour appuyer les initiatives en matière de transport et d'apprentissage communautaire

## 2012

|           |                                                                                                                                         |
|-----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Avril     | Augmentation du salaire minimum à 10 \$ l'heure                                                                                         |
| Juin      | Conférence provinciale de la SIES sur le transport communautaire                                                                        |
| Juin      | Le comité consultatif sur les soins de la santé présente au gouvernement son rapport sur les soins dentaires et de la vue               |
| Juin      | Le comité consultatif sur l'entreprise sociale et les fonds d'investissement communautaire (ESFIC) présente son rapport au gouvernement |
| Septembre | Lancement du programme « De beaux sourires et une bonne vision » pour les enfants des familles à faible revenu                          |
| Octobre   | Le comité consultatif sur la réforme de l'aide sociale présente son rapport au gouvernement                                             |

## 2013

|                      |                                                                                                                             |
|----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Mai                  | Établissement d'un groupe de travail interministériel sur le transport                                                      |
| Octobre              | Restructuration et hausse des taux d'aide sociale                                                                           |
| Octobre              | Refonte de la politique économique des ménages                                                                              |
| Octobre              | Hausse des possibilités de gains monétaires pour les bénéficiaires de l'aide sociale qui font la transition vers le travail |
| Octobre              | Changements aux exemptions de salaire pour inclure un supplément au revenu                                                  |
| Septembre à octobre  | Dialogues publics EVP2                                                                                                      |
| Septembre à octobre  | Rencontres avec les associations régionales et provinciales                                                                 |
| Octobre à avril 2014 | Élaboration d'Ensemble pour vaincre la pauvreté : le plan d'inclusion économique et sociale 2014-2019 (EVP2)                |
| Octobre              | Première rencontre du groupe de travail interministériel pour les personnes vivant en pauvreté                              |
| Décembre             | Annnonce du Régime médicaments du N.-B.                                                                                     |

## 2014

|          |                                                                                                                                                                                                                           |
|----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Février  | Annnonce de la création des fonds d'investissements communautaires et du crédit d'impôt pour les petites et moyennes entreprises à la suite des recommandations du comité consultatif (ESFIC)                             |
| Mai      | Présentation d'Ensemble pour vaincre la pauvreté : le plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick 2014-2019                                                                                               |
| Mai      | Lancement du Régime médicaments du Nouveau-Brunswick                                                                                                                                                                      |
| Août     | Enseignement des métiers dans les écoles afin de mieux préparer les jeunes pour l'avenir, et investissement pour rénover les espaces réservés à l'enseignement des métiers dans les écoles et aménager de nouveaux locaux |
| Octobre  | Nouvelle exemption salariale pour les personnes ayant un handicap, dans le cadre de la réforme de l'aide sociale                                                                                                          |
| Novembre | Conclusion d'EVP1                                                                                                                                                                                                         |
| Décembre | Début d'EVP2                                                                                                                                                                                                              |
| Décembre | Augmentation du salaire minimum à 10,30 \$ l'heure                                                                                                                                                                        |

## 2015

|                     |                                                                                                                                                                   |
|---------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Mars                | Lancement du Fonds d'emploi pour les jeunes pour aider à créer des emplois pour les jeunes en chômage                                                             |
| Avril               | Première réunion du comité consultatif sur les systèmes de transport ruraux et urbains                                                                            |
| Mai                 | EVP reçoit un prix national de l'Institut Tamarack en matière de réduction de la pauvreté (catégorie : provinces et municipalités qui travaillent en partenariat) |
| Juin                | Présentation publique de L'impact du plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick 2009-2014                                                        |
| Novembre à décembre | La SIES tient une campagne de sensibilisation Petits gestes, grande contribution de 2 semaines, pour faire la promotion du bénévolat                              |

## 2016

|           |                                                                                                                                                                |
|-----------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Janvier   | Premier Sommet sur les possibilités en matière d'inclusion économique                                                                                          |
| Février   | Conversation communautaire sur l'équité en santé                                                                                                               |
| Avril     | Augmentation du salaire minimum à 10,65 \$ l'heure                                                                                                             |
| Avril     | Le gouvernement du N.-B. annonce l'accès gratuit aux études postsecondaires pour étudiants des familles à faible et à moyen revenu                             |
| Septembre | Création des plans d'éducation de 10 ans                                                                                                                       |
| Septembre | Investissement de 56 millions de dollars dans le logement abordable avec le gouvernement fédéral afin que les personnes les plus vulnérables aient un chez-soi |
| Septembre | La province investit 1 M\$ pour aider les adultes sans emploi à apprendre une deuxième langue officielle                                                       |
| Novembre  | Le gouvernement du N.-B. élargit le Programme d'aide pour l'énergie domestique                                                                                 |

## 2017

|          |                                                                                                                                                                               |
|----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Janvier  | Expansion du modèle de prestation des services intégrés                                                                                                                       |
| Février  | Sommet sur le plan des familles concernant la réduction de la pauvreté                                                                                                        |
| Février  | <i>Exploiter le pouvoir de la littératie : la stratégie globale du Nouveau-Brunswick en matière de littératie afin d'améliorer les niveaux de littératie dans la province</i> |
| Mai      | Sommet sur les possibilités sur l'inclusion économique                                                                                                                        |
| Mai      | Plan pour les familles du N.-B. – réduction de la pauvreté                                                                                                                    |
| Août     | Élargissement du Programme d'aide aux études                                                                                                                                  |
| Novembre | Gouvernement annonce l'élargissement du programme « De beaux sourires et une bonne vision » pour les enfants de quatre ans qui n'ont pas d'assurance privée ou publique       |
| Novembre | <i>Campagne Petits gestes, grande contribution</i>                                                                                                                            |
| Décembre | Dépôt du rapport sur le transport inclusif                                                                                                                                    |

## 2018

|         |                                                                                       |
|---------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| Janvier | Gouvernement annonce des services de garde gratuits pour les familles à faible revenu |
| Février | Création du comité de mise en œuvre sur le transport rural et urbain                  |

|                 |                                                                                                                                                                                              |
|-----------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Mars</b>     | Dépôt du rapport d'étape d'EVP2                                                                                                                                                              |
| <b>Avril</b>    | Baisse du taux d'impôt sur le revenu des petites entreprises                                                                                                                                 |
| <b>Mai</b>      | Partenariat entre le gouvernement provincial et Living SJ pour un projet pilote visant à mettre fin à la pauvreté générationnelle à Saint John                                               |
| <b>Juin</b>     | La SIES tient une tournée provinciale pour rencontrer les chefs de file, en préparation pour le processus de renouvellement d'EVP                                                            |
| <b>Juillet</b>  | Le gouvernement provincial lance un portail de ressources en ligne à l'intention des familles à la recherche de renseignements au sujet des services et des programmes de garderie éducatifs |
| <b>Novembre</b> | Le gouvernement fournit des fonds pour aider avec la mise en place de refuges temporaires pour les personnes qui ont besoin d'un logement sécuritaire pendant les mois d'hiver               |

## 2019

|                   |                                                                                                                                                                 |
|-------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Janvier</b>    | Publication du rapport sur le revenu de subsistance et l'équité salariale                                                                                       |
| <b>Janvier</b>    | Publication du Rapport Un appel, plusieurs services – Une solution de guichet unique                                                                            |
| <b>Février</b>    | Lancement du processus d'engagement public en vue du renouvellement d'EVP                                                                                       |
| <b>Mars</b>       | Le gouvernement annonce que le nombre de Centres de la petite enfance du Nouveau-Brunswick désignés a dépassé l'objectif                                        |
| <b>Mars à mai</b> | Processus d'engagement public pour EVP3 : sondage en ligne, dialogues communautaires et sectoriels, groupes de discussion, Échange Meilleurs Cerveaux, mémoires |
| <b>Avril</b>      | Augmentation du salaire minimum à 11,50 \$ l'heure                                                                                                              |
| <b>Avril</b>      | Le gouvernement annonce le renouvellement de bourses pour frais de scolarité et le rétablissement du crédit d'impôt pour frais de scolarité                     |
| <b>Août</b>       | Néo-Brunswickois nommé président du Conseil consultatif national sur la pauvreté – Scott MacAfee de la SIES                                                     |
| <b>Octobre</b>    | Gouvernement annonce nouvelle initiative pour aider les élèves et les étudiants à explorer des possibilités d'apprentissage                                     |

## 2020

|                 |                                                                                                                                                              |
|-----------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Février</b>  | Statistique Canada propose des changements à la Mesure du panier de consommation                                                                             |
| <b>Mars</b>     | Lancement d'Ensemble pour vaincre la pauvreté 3 (2020-2025)                                                                                                  |
| <b>Août</b>     | Le Conseil du Premier ministre pour les personnes handicapées annonce la participation de la SIES au Plan d'action pour les personnes ayant un handicap 2020 |
| <b>Octobre</b>  | Mise en œuvre du guichet unique (211)                                                                                                                        |
| <b>Novembre</b> | Le gouvernement soutient le développement d'entreprises sociales au Nouveau-Brunswick                                                                        |

## 2021

|                  |                                                                                                                                    |
|------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Janvier</b>   | Rapport sur les revenus de subsistance au N.-B.                                                                                    |
| <b>Février</b>   | Publication du rapport final sur la Société d'inclusion économique et sociale : Ensemble pour vaincre la pauvreté 2014-2019 (EVP2) |
| <b>Septembre</b> | GNB annonce des changements aux programmes d'aide sociale pour augmenter le soutien financier aux bénéficiaires de l'aide sociale  |

|                  |                                                                                                                                                                                 |
|------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Novembre</b>  | GNB annonce la réforme de la gouvernance locale                                                                                                                                 |
| <b>Novembre</b>  | 211NB fournit des renseignements sur les programmes et services à l'intention des victimes de violence familiale, de violence entre partenaires intimes et de violence sexuelle |
| <b>2022</b>      |                                                                                                                                                                                 |
| <b>Mars</b>      | GNB annonce la réforme visant à améliorer l'accès au logement pour les bénéficiaires de l'aide sociale                                                                          |
| <b>Juin</b>      | Investissement pour aider les personnes, les familles et les aînés à faible revenu                                                                                              |
| <b>Septembre</b> | Meilleur accès à des aliments sains dans 110 écoles                                                                                                                             |
| <b>Octobre</b>   | Politique relative à la création de places en garderie                                                                                                                          |
|                  | La SIES présente son rapport d'étape sur EVP3                                                                                                                                   |
|                  | Rapport de 2022 du Conseil consultatif national sur la pauvreté                                                                                                                 |
| <b>Novembre</b>  | Élimination des intérêts sur les prêts étudiants                                                                                                                                |
|                  | Protection accrue du salaire minimum pour les personnes ayant un handicap                                                                                                       |
| <b>2023</b>      |                                                                                                                                                                                 |
| <b>Mars</b>      | Investissement fédéral-N.-B. pour soutenir les services de garderie éducatifs                                                                                                   |
|                  | Symposium sur le transport                                                                                                                                                      |
| <b>Avril</b>     | GNB annonce une hausse des investissements pour les aînés, les bénéficiaires de l'aide sociale et les salaires de travailleurs offrant des soins                                |
| <b>Juin</b>      | GNB annonce une nouvelle stratégie sur le logement                                                                                                                              |
| <b>Juillet</b>   | GNB annonce une ligne d'écoute pour aider les personnes aux prises avec des problèmes de dépendance et de santé mentale                                                         |
| <b>Décembre</b>  | GNB lance un programme de banque d'aide au loyer                                                                                                                                |
| <b>2024</b>      |                                                                                                                                                                                 |
| <b>Janvier</b>   | Lancement du processus d'engagement public pour le renouvellement d'EVP                                                                                                         |
| <b>Février</b>   | GNB annonce la prestation pour les travailleurs du Nouveau-Brunswick                                                                                                            |
| <b>Mai</b>       | Fin du processus d'engagement public pour le renouvellement du plan d'inclusion économique et sociale                                                                           |
| <b>Juin</b>      | Les élèves de 135 écoles profitent d'un meilleur accès à des aliments sains grâce à un contrat                                                                                  |
| <b>Novembre</b>  | Le GNB annonce la mise en place d'un plafonnement de l'augmentation des loyers                                                                                                  |
| <b>2025</b>      |                                                                                                                                                                                 |
| <b>Février</b>   | Lancement du quatrième plan de réduction de la pauvreté (EVP4)                                                                                                                  |
| <b>Avril</b>     | Augmentation du salaire minimum à 15,65 \$ l'heure                                                                                                                              |
| <b>Mai</b>       | GNB annonce une hausse des investissements pour soutenir les jeunes pris en charge dans leur transition vers l'âge adulte                                                       |
| <b>Juillet</b>   | Publication du rapport final sur Ensemble pour vaincre la pauvreté 3 (EVP3)                                                                                                     |

|           |                                                                                                      |
|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Septembre | GNB élargit le programme de déjeuners nutritifs et gratuits à toutes les écoles du Nouveau-Brunswick |
|           | La SIES crée le Comité consultatif sur le secteur sans but lucratif                                  |
| Décembre  | Publication du Plan d'action pour les personnes ayant un handicap au Nouveau-Brunswick               |
| 2026      |                                                                                                      |
| Janvier   | Première réunion du Comité consultatif sur la sécurité du revenu de la SIES                          |

---

**Société d'inclusion économique et sociale  
du Nouveau-Brunswick**

**États financiers  
Le 31 mars 2026**

---

# Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick

Table des matières

Le 31 mars 2026

---

## Page

### Rapport de l'auditeur indépendant

### États financiers

|                                                             |       |
|-------------------------------------------------------------|-------|
| État de la situation financière                             | 1     |
| État des résultats et de l'évolution de l'excédent accumulé | 2     |
| État des flux de trésorerie                                 | 3     |
| Notes afférentes aux états financiers                       | 4 - 6 |

## Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention du : Conseil d'administration de la Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick

### *Rapport sur l'audit des états financiers*

#### *Opinion*

Nous avons vérifié les états financiers de la Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick, qui comprennent le bilan au 31 mars 2026, les états des résultats, de l'évolution de l'excédent accumulé et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date ainsi que les notes afférentes aux états financiers, dont un résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisation au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

#### *Fondement de l'opinion*

Nous avons réalisé notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités que nous confèrent ces normes sont décrites de façon plus détaillée à la section « Responsabilités de l'auditeur quant à l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisation, conformément aux exigences déontologiques applicables à notre audit d'états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés de nos autres responsabilités déontologiques en vertu de ces exigences. Nous estimons que les preuves d'audit que nous avons obtenues sont suffisantes et appropriées pour fonder notre opinion.

#### *Responsabilités de la direction et des personnes chargées de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans la préparation des états financiers, la direction doit aussi évaluer la viabilité de l'organisation selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation, divulguer les questions liées à la continuité d'exploitation, le cas échéant, et appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, à moins qu'elle ne compte liquider l'organisation ou cesser ses activités ou que de telles démarches représentent la seule solution réaliste.

Les personnes chargées de la gouvernance sont responsables de la surveillance du processus de rapports financiers de l'organisation.

#### *Responsabilités de l'auditeur quant à l'audit des états financiers*

Notre objectif consiste à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, dans leur ensemble, sont exempts d'inexactitudes importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et à produire un rapport d'audit qui présente notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais elle ne constitue pas une garantie qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada décèlera sans faute une inexactitude importante si elle est présente. Les inexactitudes peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont jugées importantes s'il est raisonnable de s'attendre qu'elles pourraient, de façon individuelle ou générale, avoir une influence sur les décisions économiques prises en fonction des états financiers en question. Dans le cadre d'un audit selon les normes d'audit généralement reconnues au Canada, nous faisons preuve de jugement professionnel et de scepticisme professionnel. De plus :

## Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

- nous cernons et évaluons les risques d'inexactitudes importantes dans les états financiers, résultant de fraudes ou d'erreurs, puis concevons et exécutons des procédures d'audit adaptées aux risques et obtenons des preuves d'audit suffisantes et appropriées sur lesquelles fonder notre opinion. Le risque de ne pas déceler une inexactitude importante résultant de fraudes est plus élevé que celui de ne pas déceler une inexactitude résultant d'erreurs, car les fraudes peuvent comprendre la collusion, la falsification, les omissions intentionnelles, les déclarations trompeuses ou le contournement des contrôles internes;
- nous acquérons une compréhension des contrôles internes pertinents à l'audit afin de concevoir des procédures d'audit qui conviennent à la situation, mais qui ne visent pas à formuler une opinion sur l'efficacité des contrôles internes de l'organisation;
- nous évaluons la pertinence des conventions comptables utilisées et le caractère raisonnable des prévisions comptables et des informations afférentes fournies par la direction;
- nous tirons des conclusions sur la pertinence de l'utilisation du principe comptable de la continuité d'exploitation par la direction et, selon les preuves d'audit recueillies, sur la présence possible d'une inexactitude importante liée à des situations ou des conditions pouvant jeter un doute important sur la capacité de continuité de l'organisation. Si nous concluons qu'il existe une inexactitude importante, nous sommes tenus de faire ressortir dans notre rapport d'audit les informations connexes figurant dans les états financiers ou, si lesdites informations sont insuffisantes, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les preuves d'audit obtenues jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisation à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation, la structure et le contenu généraux des états financiers, y compris les documents d'information, et déterminons si les états financiers représentent les transactions et les activités sous-jacentes de façon fidèle.

Nous communiquons aux personnes chargées de la gouvernance notamment la portée et le déroulement prévus de l'audit ainsi que ses importantes conclusions, y compris les lacunes importantes cernées dans les contrôles internes.

Fredericton, Nouveau-Brunswick  
16 juin, 2026

  
Chartered Professional Accountants

---

# Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick

État de la situation financière

Le 31 mars 2026

---

|                                                                          | 2026                | 2025                |
|--------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <hr/>                                                                    |                     |                     |
| ACTIF FINANCIER                                                          |                     |                     |
| À recevoir d'un apparenté, le gouvernement du Nouveau-Brunswick (note 3) | <u>1 427 959 \$</u> | <u>1 555 856 \$</u> |
| PASSIF                                                                   |                     |                     |
| Créditeurs et charges à payer (note 4)                                   | 22 637 \$           | 40 968 \$           |
| EXCÉDENT ACCUMULÉ                                                        |                     |                     |
| Excédent                                                                 | <u>1 405 322</u>    | <u>1 514 888</u>    |
|                                                                          | <u>1 427 959 \$</u> | <u>1 555 856 \$</u> |

Approuvé au nom du conseil d'administration

Administrateur



Administrateur



# Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick

État des résultats et de l'évolution de l'excédent accumulé

Exercice terminé le 31 mars 2026

|                                                                        | 2026<br>Budget | 2026<br>Réel | 2025<br>Réel |
|------------------------------------------------------------------------|----------------|--------------|--------------|
| <b>Recettes</b>                                                        |                |              |              |
| Province du Nouveau-Brunswick                                          | 2 884 000 \$   | 2 884 000 \$ | 2 869 936 \$ |
| <b>Dépenses liées aux programmes</b>                                   |                |              |              |
| Réseaux d'inclusion communautaire                                      | 836 556        | 836 556      | 828 273      |
| Subventions pour le transport communautaire                            | 700 000        | 670 000      | 900 000      |
| Subventions pour les projets d'action communautaire<br>(apprentissage) | 600 000        | 343 991      | 585 428      |
| Entreprise sociale                                                     | 250 000        | 235 000      | 290 000      |
| Projets spéciaux                                                       | 75 000         | 45 000       | 94 943       |
| Littératie financière                                                  | 50 000         | 32 753       | 21 769       |
| Financement 211NB                                                      | 225 000        | 25 000       | 245 000      |
| Dépenses du conseil d'administration                                   | 20 000         | 21 896       | 24 693       |
| Soutien et formation – réseaux d'inclusion<br>communautaire            | 15 000         | 7 196        | 18 288       |
| Ensemble pour vaincre la pauvreté 4                                    | 10 000         | 2 685        | 79 313       |
| Marketing et communications                                            | 50 000         | 1 630        | 20 916       |
| Sport, loisirs, et activités récréatives                               | -              | -            | 147 729      |
|                                                                        | 2 831 556      | 2 221 707    | 3 256 352    |
| <b>Charges d'exploitation</b>                                          |                |              |              |
| Salaires et avantages connexes                                         | 642 031        | 647 169      | 714 219      |
| Déplacements                                                           | 30 000         | 32 958       | 55 397       |
| Services                                                               | 32 000         | 31 612       | 55 028       |
| Données et recherche                                                   | 10 000         | 20 132       | 3 960        |
| Comités consultatifs                                                   | 10 000         | 16 742       | 6 058        |
| Frais informatiques (remboursement)                                    | -              | 14 964       | 2 239        |
| Fournitures                                                            | 5 000          | 4 503        | 27 775       |
| Téléphone                                                              | 5 000          | 3 779        | 3 703        |
|                                                                        | 734 031        | 771 859      | 868 379      |
| Excédent (insuffisance) des recettes sur les dépenses                  | (681 587)      | (109 566)    | (1 254 795)  |
| Évolution de l'excédent accumulé, à l'ouverture                        | -              | 1 514 888    | 2 769 683    |
| Évolution de l'excédent accumulé, à la clôture                         | - \$           | 1 405 322 \$ | 1 514 888 \$ |

# Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick

État des flux de trésorerie  
Exercice terminé le 31 mars 2026

|                                                             | 2026               | 2025               |
|-------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|
| Activités d'exploitation                                    |                    |                    |
| Encaissements provenant de la Province du Nouveau-Brunswick | 3 011 897 \$       | 4 103 487 \$       |
| Décaissements destinés aux fournisseurs et aux employés     | <u>(3 011 897)</u> | <u>(4 103 487)</u> |
| Variation de l'encaisse                                     | -                  | -                  |
| Trésorerie à l'ouverture                                    | <u>-</u>           | <u>-</u>           |
| Trésorerie à la clôture                                     | <u>- \$</u>        | <u>- \$</u>        |

La source de revenus de la Société est la Province du Nouveau-Brunswick. La Société ne détient pas de compte bancaire séparé et toutes les activités de fonctionnement passent par la Province du Nouveau-Brunswick.

---

# Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2026

---

## 1. Nature des activités

La Société d'inclusion économique et sociale est une société de la Couronne du Nouveau-Brunswick créée en vertu d'une loi spéciale le 16 avril 2010. La Société est exonérée d'impôt selon l'alinéa 149(1)(d) de la LIR.

Cette société a été créée dans le cadre du plan provincial pour assurer le partenariat continu des citoyens du Nouveau-Brunswick à l'élaboration, à l'adoption, à la mise en œuvre et à l'évaluation du Plan d'inclusion économique et sociale. La vision du Plan consiste à faire en sorte que tous les citoyens disposent des ressources nécessaires pour répondre à leurs besoins fondamentaux tout en vivant dans la dignité, dans la sécurité et en bonne santé.

Les buts et objets premiers de la Société sont les suivants:

- a) assurer la mise en œuvre et l'évaluation du plan provincial ainsi que l'élaboration et l'adoption de tout autre plan d'inclusion économique et sociale;
- b) coordonner et appuyer les réseaux d'inclusion communautaires dans l'élaboration de leurs plans locaux et la réalisation des objectifs du plan provincial énoncés dans leurs plans locaux;
- c) gérer le Fonds de l'inclusion économique et sociale créé en vertu de la *Loi sur l'inclusion économique et sociale*;
- d) exercer les autres activités ou fonctions qu'autorisent ou exigent la *Loi sur l'inclusion économique et sociale* et les règlements connexes, tel que l'ordonne le lieutenant-gouverneur en conseil.

## 2. Principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément à la partie Update report du manuel de l'ICCA Normes comptables pour les entreprises à capital fermé.

### (a) Constatation des produits

La Société suit la méthode du report pour la constatation des subventions reçues à l'égard d'activités et de projets particuliers. Les subventions à utiliser à des fins déterminées sont comptabilisées à titre de produits au cours de la période où les charges connexes sont engagées. Lorsqu'une partie d'une subvention se rapporte à une période ultérieure, elle est reportée et constatée au cours de la période suivante.

Les subventions non affectées sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin d'une période comptable sont constatées par régularisation.

La société reçoit actuellement la totalité de son financement du gouvernement du Nouveau Brunswick.

---

# Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau Brunswick

Notes Afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2026

---

## 2. Principales conventions comptables, suite

### (b) Immobilisations

La Société comptabilise les dépenses d'immobilisations de moins de 10 000 \$ à titre de dépenses engagées de la période visée.

### (c) Apports reçus sous forme de fournitures et de services

Le gouvernement du Nouveau Brunswick procure sans frais divers fournitures et services à la Société, notamment les immobilisations, la technologie de l'information, les services comptables et de ressources humaines, les frais d'occupation et autres services de soutien administratif. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de fournitures et de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les présents états financiers.

### (d) Régimes de retraite et autres régimes d'avantages complémentaires de retraite

Les employés à temps plein de la Société cotisent au Régime à risques partagés dans les services publics du Nouveau Brunswick. Le régime est défini comme un régime interentreprises à prestations déterminées auquel cotisent la Société et ses employés. Les cotisations de l'employeur à ce régime sont comptabilisées comme un régime à cotisations déterminées, puisque l'obligation de la Société se limite au montant de ces cotisations.

### (e) Instruments financiers

L'organisation évalue initialement son actif et son passif financiers à la juste valeur marchande, sauf pour certaines opérations avec lien de dépendance. La Société évalue ultérieurement son actif et son passif financiers au coût amorti, à l'exception des titres cotés sur un marché actif, qui sont inscrits subséquemment à leur juste valeur.

L'actif financier évalué au coût amorti comprend les débiteurs. Le passif financier évalué au coût amorti comprend les créditeurs et les charges à payer.

### (f) Incertitude d'évaluation

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses comptables ayant une incidence sur les montants déclarés de l'actif et du passif et sur la présentation du passif éventuel à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des recettes et des charges constatées au cours de la période visée. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

---

# Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau Brunswick

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2026

---

## 3. Opérations entre apparentés une partie apparentée

Le gouvernement du Nouveau Brunswick paie la totalité des frais au nom de la Société tout au long de l'exercice.

Le montant à recevoir du gouvernement du Nouveau Brunswick représente le montant dû à la Société pour l'excédent du financement approuvé sur les dépenses engagées.

Au cours de l'exercice, le gouvernement du Nouveau Brunswick a autorisé un financement totalisant 2 884 000 \$ (2025 - 2 869 936 \$).

|                                                 | 2026                | 2025                |
|-------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
|                                                 | <hr/>               | <hr/>               |
| À recevoir du gouvernement du Nouveau Brunswick | <u>1 427 959 \$</u> | <u>1 555 856 \$</u> |

## 4. Crédoeurs et charges à payer

|                                 | 2026             | 2025             |
|---------------------------------|------------------|------------------|
|                                 | <hr/>            | <hr/>            |
| Congés annuels accumulés        | 15 137 \$        | 33 468 \$        |
| Frais de vérification constatés | <u>7 500</u>     | <u>7 500</u>     |
|                                 | <u>22 637 \$</u> | <u>40 968 \$</u> |

## 5. Instruments financiers

La direction estime que l'organisation n'est pas exposée à d'importants risques en ce qui concerne ses instruments financiers.